



Rapport financier **semestriel**

2026



FNAC DARTY

FNAC DARTY



**RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL
FNAC DARTY
2026**

ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN

Les tableaux du rapport financier comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

SOMMAIRE

1	RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
2	COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	13
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE.....	53
4	DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2026	56

1 RAPPORT D'ACTIVITÉ

CHIFFRES CLÉS S1 2026

(en millions d'euros)	S1 2025 publié	S1 2025 retraité ²	S1 2026
Chiffre d'affaires	4 480	4 423	4 457
Variation vs 2025 retraité			+0,8 %
Variation LFL ¹			+0,6 %
Marge brute	1 295	1 264	1 291
En % du chiffre d'affaires	28,9 %	28,6 %	29,0 %
EBITDA courant³	189	193	197
Résultat opérationnel courant	(56)	(38)	(34)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(86)	(66)	(82)
Cash-flow libre opérationnel, hors IFRS 16	(878)	(845)	(793)

Au 2^{ème} trimestre 2026, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 2 147 millions d'euros, en progression de +0,4 % LFL¹ par rapport au 2^{ème} trimestre 2025². La France est en recul de -1,6 % LFL¹. À l'inverse, le Reste de l'Europe affiche une forte croissance (+3,4 % LFL¹), avec des performances LFL¹ *high single digit* au Portugal et en Belgique.

Au 1^{er} semestre 2026, le **chiffre d'affaires** s'établit à 4 457 millions d'euros, en progression de +0,6 % LFL¹ par rapport au S1 2025².

Le **taux de marge brute** s'élève à 29,0 % en progression de +40 pnb par rapport au S1 2025². Cette amélioration résulte principalement de la contribution croissante des activités de services et d'un mix produit favorable au 1^{er} semestre 2026.

Les **coûts opérationnels** s'élèvent à 1 325 millions d'euros à fin juin 2026 contre 1 302 millions d'euros à fin juin 2025². L'évolution résulte notamment d'une augmentation des coûts logistiques qui n'ont que partiellement été couverts par les plans de performance déclinés dans l'ensemble des directions du Groupe.

L'**EBITDA courant³** s'élève à 197 millions d'euros, en croissance de 4 millions d'euros par rapport au S1 2025².

Après prise en compte des dépréciations et amortissements, et notamment 151 millions d'euros au titre de l'application de la norme IFRS 16, le **résultat opérationnel courant** atteint -34 millions d'euros au 30 juin 2026 contre -38 millions d'euros au 30 juin 2025² soit une amélioration de 10 %.

ÉVOLUTION PAR CANAL DE DISTRIBUTION

Au cours du premier semestre 2026, les ventes en magasin ont été pénalisées par une baisse de la fréquentation des magasins de centre-ville lors des deux périodes de fortes chaleurs survenues en mai et en juin. À l'inverse, les ventes en ligne progressent (+4,2 % par rapport au S1 2025²). Ces dernières représentent plus de 21 % des ventes totales du Groupe, notamment portées par la dynamique de l'activité marketplace (directe et reverse). Le niveau des ventes omnicanales (Click & Collect) est en progression par rapport au S1 2025² et représente près de 50 % des ventes en ligne du Groupe. Ces résultats viennent confirmer, une nouvelle fois, la pertinence de la stratégie omnicanale adoptée par Fnac Darty.

¹ Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins.

² Données retraitées : incluent le reclassement IFRS 5 de Nature & Découvertes tel qu'il ressort des comptes consolidés IFRS 2025.

³ L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant.

ÉVOLUTION PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

L'**électroménager** affiche une forte progression par rapport à fin juin 2025, portée par la poursuite de la croissance des ventes de petit électroménager, notamment dans la catégorie du traitement du sol, café et produits saisonniers (machines à glaces). Les ventes de gros électroménager sont également en hausse grâce aux très bonnes performances des climatiseurs et des réfrigérateurs, alors même que le T2 2025 avait déjà bénéficié de conditions climatiques favorables.

La catégorie **produits techniques** progresse, soutenue par le PC qui poursuit sa croissance avec l'arrêt du support de Windows 10 et le démarrage du cycle de renouvellement. La téléphonie, le son et la photo sont en léger recul sur la période. La télévision enregistre une excellente performance sur le seul second trimestre, tirée par la coupe du monde de football et les ventes de vidéoprojecteurs.

La **diversification** est en croissance *high single digit*, notamment portée par une croissance à deux chiffres de la catégorie du jeu-jouet.

Les **services** continuent leur progression.

Enfin, les **produits éditoriaux** reculent, pénalisés par un effet de base défavorable lié au lancement réussi de la Switch 2 en juin 2025. Le livre est en recul dans un marché sans nouveauté particulière, alors que l'audio est toujours très dynamique grâce aux vinyles.

ÉVOLUTION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La zone **France** affiche à fin juin 2026, une baisse de son chiffre d'affaires de -0,7 % LFL¹ par rapport à fin juin 2025². Les conditions climatiques ont eu un effet favorable sur la période. Toutefois, la base de comparaison était déjà élevée en raison du lancement de la switch 2 et des ventes de produits rafraîchissants sur la même période l'an dernier. Le résultat opérationnel courant de la zone France s'élève à -29 millions d'euros à fin juin 2026, quasi stable par rapport au S1 2025².

La zone **Reste de l'Europe** affiche, à fin juin 2026, une progression de son chiffre d'affaires LFL¹ de +2,7 % par rapport à fin juin 2025² :

- En Italie, le chiffre d'affaires LFL¹ progresse de +1,1 % sur l'ensemble des canaux de distribution.
- La Belgique-Luxembourg enregistre une croissance LFL¹ de ses ventes de +5,8 % tirée par un marché extrêmement dynamique et des gains de parts de marché.
- Le Portugal affiche une croissance LFL¹ de +9,0 % grâce au dynamisme des deux enseignes sur tous les canaux de distribution.
- L'Espagne est en progression de +1,7 % en LFL¹ soutenue par les ventes en magasin.
- En Suisse, le chiffre d'affaires LFL¹ recule de -1,9 % principalement impacté par la baisse du marché du livre et les ordinateurs.

Le résultat opérationnel courant de la zone Reste de l'Europe s'élève à -6 millions d'euros à fin juin 2026, en amélioration de 5 millions d'euros par rapport au S1 2025².

AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le **résultat net part du Groupe des activités poursuivies** s'élève à -82 millions d'euros au 30 juin 2026 contre -66 millions d'euros au 30 juin 2025². Il intègre principalement :

- un **résultat non courant** de -16 millions d'euros contre -10 millions d'euros en juin 2025². Il comprend entre autres des charges de restructuration résultant de plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- un **résultat financier** de -62 millions d'euros contre -55 millions d'euros en juin 2025². La variation est principalement liée aux nouvelles conditions de financement du Groupe et à des produits financiers ponctuels comptabilisés au 1^{er} semestre 2025 liés au remboursement anticipé de l'OCEANE en mars 2025.
- un **produit d'impôt** de 28 millions d'euros, contre un produit de 34 millions d'euros en juin 2025².

Le **résultat des activités abandonnées** s'élève à -20 millions d'euros au 30 juin 2026 et correspond au reclassement de Nature & Découvertes conformément à IFRS 5.

STRUCTURE FINANCIÈRE

Le **cash-flow libre opérationnel** hors IFRS 16 s'établit à -793 millions d'euros contre -845 millions d'euros à fin juin 2025². L'évolution provient principalement d'une amélioration du besoin en fonds de roulement et d'un remboursement au 1^{er} semestre 2026 au titre d'un excédent d'impôt versé en 2025. Le cash-flow libre opérationnel est usuellement négatif au 1^{er} semestre compte tenu de la saisonnalité de l'activité, avec un volume d'affaires important enregistré en fin d'année.

L'**endettement financier brut** hors IFRS 16 du Groupe s'élève à 1 253 millions d'euros au 30 juin 2026 et est principalement composé d'une émission obligataire de 550 millions d'euros à échéance mars 2029 et d'une émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance mars 2032.

¹ Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins.

² Données retraitées : incluent le reclassement IFRS 5 de Nature & Découvertes tel qu'il ressort des comptes consolidés IFRS 2025.

Le Groupe dispose d'une **position nette de trésorerie** de 516 millions d'euros au 30 juin 2026, à laquelle s'ajoutent une ligne de crédit RCF ainsi qu'un DDTL pour 600 millions d'euros, non tirés à date, de maturité mars 2030 (avec deux options d'extension à mars 2031 et mars 2032).

L'**endettement financier net** hors IFRS 16 s'élève à 737 millions d'euros au 30 juin 2026. La variation de l'endettement financier net entre le 31 décembre et le 30 juin résulte directement du cash-flow libre opérationnel.

Grâce à sa solide position de liquidité, le Groupe est confiant dans sa capacité à arbitrer de manière opportuniste l'allocation stratégique de ses moyens (retour à l'actionnaire, M&A, désendettement) tout en restant attentif à son niveau de ratio de levier.

Par ailleurs, le Groupe est noté par les agences de notation S&P Global, Scope Ratings et Fitch Ratings. Le 8 juillet, Standard & Poor's a relevé la perspective de Fnac Darty à « positive », contre « stable » auparavant, et a confirmé la notation BB+ du Groupe. Les agences Fitch Ratings et Scope Ratings ont toutes deux confirmé en mai dernier leurs notations respectives à BB+ et BBB- associées à une perspective « stable ».

INTÉGRATION UNIEURO

L'intégration d'Unieuro suit son cours, et les équipes françaises et italiennes travaillent ensemble pour déployer les initiatives stratégiques du plan Beyond everyday. La performance opérationnelle de l'Italie est très satisfaisante. L'objectif d'au moins 20 millions d'euros de synergies d'ici fin 2026 est confirmé. Comme précédemment annoncé, la majeure partie de ces synergies sera réalisée cette année compte tenu de la mise en œuvre des actions concernées.

DÉPLOIEMENT DE L'EXCELLENCE LOCALE

Au cours du premier semestre, Darty a lancé un service professionnel de calibrage de téléviseurs, une première en France, directement inspirée du succès d'une initiative comparable déployée chez Unieuro.

Réciproquement, Unieuro a lancé sa toute première offre de service par abonnement, Digital F-Secure, sur le modèle de Fnac Vie Digitale, proposé avec succès en France depuis 2021.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DE EP GROUP SUR FNAC DARTY

L'Offre visant les actions et OCEANÉs en circulation de Fnac Darty annoncée par EP Group le 26 janvier 2026 a été déclarée conforme le 7 mai 2026 par l'AMF et a par conséquent été ouverte le 12 mai 2026.

Sous réserve de l'obtention de l'autorisation de la Commission européenne, la clôture de l'Offre devrait intervenir au cours du second semestre 2026. En cas de succès, l'Offre devrait alors être réouverte pendant au moins dix jours de négociation.

La documentation relative à l'Offre est disponible sur le site Internet de Fnac Darty dans la rubrique dédiée à l'Offre (www.fnacdarty.com/le-groupe/investisseurs/projet-doffre-publique-dachat-de-ep-group/) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les principaux risques et les principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice sont de même nature que ceux présentés pour l'ensemble de l'exercice et qui sont détaillés dans le chapitre 5 – Gestion et facteur de risques du Document d'enregistrement universel 2025 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org et www.fnacdarty.com).

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés ou entreprises du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, ne fait courir de risque au cours normal et prévisible des affaires ou au développement envisagé du Groupe.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucun litige connu de lui comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

Le Groupe n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

D'autres risques dont Fnac Darty n'a pas actuellement connaissance pourraient avoir une incidence négative sur son activité et ses résultats.

PERSPECTIVES

Le Groupe confirme anticiper pour 2026 une progression de son **taux de marge opérationnelle courante et de son cash-flow opérationnel**.

Le Groupe est confiant dans sa capacité à mettre en œuvre la feuille de route stratégique du plan Beyond everyday présenté le 11 juin 2025. **Les objectifs communiqués à horizon 2030 sont confirmés.**

ANNEXES

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels arrêtés par le Conseil d'administration du 22 juillet 2026 ont été effectuées par les commissaires aux comptes.

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

en M€	T2 2025 publié	T2 2025 retraité ¹	T2 2026	Variation vs T2 2025 retraité	
				réelle	LFL ²
France	1 278,8	1 250,2	1 232,2	(1,4) %	(1,6) %
Reste de l'Europe	887,2	887,2	915,1	+3,1 %	+3,4 %
dont Italie	547,2	547,2	557,8	+1,9 %	+2,1 %
dont Belgique	126,7	126,7	137,8	+8,7 %	+8,9 %
dont Portugal	109,7	109,7	116,3	+6,0 %	+8,2 %
dont Espagne	61,2	61,2	61,2	0,0 %	(2,4) %
dont Suisse	42,4	42,4	42,0	(0,8) %	(2,7) %
Groupe	2 166,0	2 137,4	2 147,3	+0,5 %	+0,4 %

en M€	S1 2025 publié	S1 2025 retraité ¹	S1 2026	Variation vs S1 2025 retraité	
				réelle	LFL ²
France	2 650,5	2 593,9	2 578,9	(0,6) %	(0,7) %
Reste de l'Europe	1 829,3	1 829,3	1 878,1	+2,7 %	+2,7 %
dont Italie	1 120,4	1 120,4	1 134,0	+1,2 %	+1,1 %
dont Belgique	279,7	279,7	295,8	+5,7 %	+5,8 %
dont Portugal	214,1	214,1	228,4	+6,7 %	+9,0 %
dont Espagne	128,3	128,3	132,8	+3,6 %	+1,7 %
dont Suisse	86,8	86,8	87,1	+0,3 %	(1,9) %
Groupe	4 479,8	4 423,2	4 457,0	+0,8 %	+0,6 %

2025 RETRAITÉ ¹	T1	T2	S1	T3	9M	T4	S2	FY
en M€								
France	1 343,7	1 250,2	2 593,9	1 441,9	4 035,8	2 033,1	3 474,9	6 068,9
Reste de l'Europe	942,1	887,2	1 829,3	1 018,9	2 848,1	1 412,8	2 431,7	4 260,9
dont Italie	573,2	547,2	1 120,4	617,0	1 737,4	846,4	1 463,3	2 583,7
dont Belgique	153,0	126,7	279,7	159,8	439,5	191,7	351,5	631,2
dont Portugal	104,4	109,7	214,1	130,5	344,6	194,4	324,9	539,0
dont Espagne	67,0	61,2	128,3	63,8	192,1	103,5	167,3	295,6
dont Suisse	44,4	42,4	86,8	47,8	134,6	76,8	124,6	211,4
Groupe	2 285,8	2 137,4	4 423,2	2 460,7	6 884,0	3 445,9	5 906,6	10 329,8

¹ Données 2025 retraité : incluent le reclassement IFRS 5 de Nature & Découvertes tel qu'il ressort des comptes consolidés IFRS 2025.

² Données LFL : excluent les effets de change, les variations de périmètre, les ouvertures et fermetures de magasins.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

en M€	S1 2025 publié	% du CA	S1 2025 retraité ¹	% du CA	S1 2026	en % du CA
France	(45,3)	(1,7) %	(27,5)	(1,1) %	(28,8)	(1,1) %
Reste de l'Europe	(10,6)	(0,6) %	(10,6)	(0,6) %	(5,6)	(0,3) %
Groupe	(55,9)	(1,2) %	(38,1)	(0,9) %	(34,4)	(0,8) %

2025 RETRAITÉ¹

en M€	S1	en % du CA	S2	en % du CA	FY	en % du CA
France	(27,5)	(1,1) %	168,4	+4,8 %	140,9	+2,3 %
Reste de l'Europe	(10,6)	(0,6) %	72,8	+3,0 %	62,2	+1,5 %
Groupe	(38,1)	(0,9) %	241,2	+4,1 %	203,1	+2,0 %

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

en M€	Exercice clos le 30 juin		
	2025 Retraité ¹	2026	Var.
Chiffres d'affaires	4 423	4 457	+0,8 %
Marge brute	1 264	1 291	
% Chiffre d'affaires	28,6 %	29,0 %	
Total coûts	(1 302)	(1 325)	
% Chiffre d'affaires	29,4 %	29,7 %	
Résultat opérationnel courant	(38)	(34)	+4
% Chiffre d'affaires	(0,9) %	(0,8) %	
Produits et charges opérationnels non courants	(10)	(16)	
Résultat opérationnel	(49)	(51)	
Charges financières nettes	(55)	(62)	
Impôt sur le résultat	34	28	
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies	(70)	(85)	
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies, part du Groupe	(66)	(82)	(16)
Résultat net des activités abandonnées	(20)	(20)	
Résultat net consolidé, part du Groupe	(86)	(103)	
EBITDA courant²	193	197	+4
% Chiffre d'affaires	4,4 %	4,4 %	
EBITDA courant hors IFRS 16	22	22	0

¹ Données 2025 retraitées : incluent le reclassement IFRS 5 de Nature & Découvertes tel qu'il ressort des comptes consolidés IFRS 2025.

² EBITDA courant : résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés.

BILAN

Actif (en M€)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Goodwill	1 794,0	1 794,0
Immobilisations incorporelles	752,8	757,4
Immobilisations corporelles	515,2	500,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 444,0	1 370,8
Participations dans les sociétés mises en équivalence	53,5	54,6
Actifs financiers non courants	28,5	25,3
Actifs d'impôts différés	11,3	12,6
Autres actifs non courants	16,3	14,4
Actifs non courants	4 615,6	4 529,4
Stocks	1 617,0	1 619,0
Créances clients	224,7	179,2
Créances d'impôts exigibles	21,1	48,8
Autres actifs financiers courants	11,9	11,9
Autres actifs courants	775,8	516,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 103,7	515,8
Actifs courants	3 754,2	2 891,3
Actifs détenus en vue de la vente	173,2	167,3
Total actif	8 543,0	7 588,0

Passif (en M€)	Au 31 décembre 2025	Au 30 juin 2026
Capital social	29,7	29,7
Réserves liées au capital	1 041,7	1 041,7
Réserves de conversion	(2,8)	(2,8)
Autres réserves	380,5	257,2
Capitaux propres part du Groupe	1 449,1	1 325,8
Capitaux propres – Part revenant aux intérêts non contrôlés	126,8	120,1
Capitaux propres	1 575,9	1 445,9
Emprunts et dettes financières à long terme	928,6	883,3
Dettes locatives à plus d'un an	1 267,2	1 190,1
Provisions non courantes	43,7	43,2
Provisions pour retraites et autres avantages similaires	171,5	174,0
Autres passifs non-courants	220,3	213,1
Passifs d'impôts différés	87,0	100,8
Passifs non courants	2 718,3	2 604,5
Emprunts et dettes financières à court terme	29,3	369,5
Dettes locatives à moins d'un an	301,0	305,7
Autres passifs financiers courants	22,6	21,8
Dettes fournisseurs	2 908,7	2 011,9
Provisions	31,1	29,9
Dettes d'impôts exigibles	2,9	2,0
Autres passifs courants	828,9	687,6
Passifs courants	4 124,5	3 428,4
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	124,3	109,2
Total passif	8 543,0	7 588,0

CASH FLOW LIBRE OPÉRATIONNEL

en M€

	Exercice clos le 30 juin	
	2025 retraité ¹	2026
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	190	189
Impact IFRS 16	(171)	(175)
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts, hors IFRS 16	19	14
Variation du besoin en fonds de roulement, hors IFRS 16	(768)	(743)
Impôts sur le résultat payés	(14)	11
Flux nets liés aux activités opérationnelles, hors IFRS 16	(764)	(719)
Flux nets liés aux activités d'investissement opérationnels	(81)	(74)
Cash-flow libre opérationnel, hors IFRS 16	(845)	(793)

PARC DE MAGASINS

	31 décembre 2025			30 juin 2026		
	Intégrés	Franchisés	Total	Intégrés	Franchisés	Total
France¹	395	401	796	398	387	785
Reste de l'Europe	439	249	688	431	245	676
<i>Italie</i>	269	242	511	264	238	502
<i>Belgique</i>	84	-	84	83	-	83
<i>Portugal</i>	45	4	49	45	4	49
<i>Espagne</i>	33	3	36	31	3	34
<i>Suisse</i>	8	-	8	8	-	8
Total Groupe	834	650	1 484	829	632	1 461

¹ Incluant 17 magasins à l'étranger (2 en Arabie Saoudite, 3 au Qatar, 6 en Tunisie, 2 au Sénégal, 2 en Côte d'Ivoire, 1 au Congo, 1 au Cameroun), 18 magasins dans les territoires français d'outre-mer ainsi que des filiales Nature & Découvertes gérées depuis la France.

¹ Données 2025 retraitées : incluent le reclassement IFRS 5 de Nature & Découvertes tel qu'il ressort des comptes consolidés IFRS 2025.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur
Autres produits et charges opérationnels non courants	Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » regroupent les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé, de nature à perturber le suivi de la performance économique du Groupe et exclus du résultat opérationnel courant : • les coûts de restructurations et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs ; • les pertes de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciations des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) et des goodwill ; • les plus ou moins-values liées à l'évolution du périmètre de consolidation (acquisition ou cession) ; • les litiges majeurs qui ne naissent pas de l'activité opérationnelle du Groupe.
Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16	Cash-flow libre opérationnel incluant les impacts relatifs aux loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16
Cash-flow libre opérationnel	Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux flux nets de trésorerie des investissements opérationnels (définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations). L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative le cash-flow libre opérationnel du Groupe.
Chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires (ou produit des activités ordinaires) « réel » du Groupe correspond à son chiffre d'affaires publié. Le Groupe utilise les notions de variation du chiffre d'affaires détaillées ci-dessous.
EBITDA courant	Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant. L'EBITDA courant n'est pas un indicateur prévu par les normes IFRS et ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA courant n'a pas de définition standard et par conséquent, la définition utilisée par le Groupe pourrait ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés. L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative L'EBITDA courant du Groupe.
EBITDA courant hors IFRS 16	EBITDA courant incluant les charges de loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16.
Endettement financier net	L'endettement financier net est constitué de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus tels que définis par la recommandation du Conseil national de la comptabilité no 2013-03 au 7 novembre 2013, diminué de la trésorerie brute et des équivalents de trésorerie. L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative l'endettement financier net du Groupe.
Endettement financier net hors IFRS 16	Endettement financier net minoré de la dette locative
Résultat financier hors IFRS 16	Résultat financier moins les intérêts financiers des dettes locatives
Résultat opérationnel	Le résultat opérationnel total de Fnac Darty inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Libellé de l'indicateur	Définition de l'indicateur
Résultat opérationnel courant	Fnac Darty utilise comme solde de gestion majeur le résultat opérationnel courant, défini comme la différence entre le résultat opérationnel total et les « Autres produits et charges opérationnels non courants ». Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise et qui peut servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente. Cet indicateur est présenté de façon constante et stable dans le temps et selon le principe de continuité et de pertinence de l'information financière.
Trésorerie nette	La trésorerie nette est constituée de la trésorerie brute et des équivalents trésorerie, diminués de l'endettement financier brut incluant les intérêts courus non échus tels que définis par la recommandation du Conseil national de la comptabilité no 2013-03 au 7 novembre 2013. L'application de la norme IFRS 16 modifie de manière significative la trésorerie nette du Groupe.
Trésorerie nette hors IFRS 16	Trésorerie nette hors dette locative
Variation du chiffre d'affaires à taux de change constant	La variation du chiffre d'affaires à taux de change constant signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice N-1, sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice N.
Variation du chiffre d'affaires à périmètre constant	La variation du chiffre d'affaires à périmètre constant signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé afin de ne pas tenir compte des modifications (acquisition, cession de filiale). Le chiffre d'affaires des filiales acquises ou cédées depuis le 1 ^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation (en cas de variation significative à l'échelle du Groupe).
Variation du chiffre d'affaires à magasins constants	La variation du chiffre d'affaires à magasins constants signifie que l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins en propre a été exclu. Le chiffre d'affaires des magasins ouverts ou fermés depuis le 1 ^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation.

APPLICATION DE LA NORME IFRS 16

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et ses interprétations. Cette norme, entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019, impose la comptabilisation d'un actif (le droit d'utilisation) et d'un passif (dette de loyers) calculé sur la base des loyers inévitables actualisés.

Le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019. Afin d'assurer la transition entre la norme IAS 17 et la norme IFRS 16, l'ensemble des contrats de location et l'ensemble des contrats de prestation rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 ont été analysés.

Pour le suivi de sa performance financière, le Groupe publie des indicateurs qui excluent l'application de la norme IFRS 16. Ces indicateurs sont l'EBITDA courant hors IFRS 16, le cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16, ainsi que l'endettement financier net hors IFRS 16.

Avec l'application de la norme IFRS 16	Retraitement IFRS 16	Sans l'application de la norme IFRS 16
EBITDA courant Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés comptabilisés en résultat opérationnel courant	Loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16	EBITDA courant hors IFRS 16 EBITDA courant incluant les charges de loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16
Cash-flow libre opérationnel Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les investissements opérationnels nets	Décaissement des loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16	Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16 Cash-flow libre opérationnel incluant les impacts relatifs aux loyers entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16
Endettement financier net Dette financière brute moins la trésorerie brute et équivalents de trésorerie	Dette locative	Endettement financier net hors IFRS 16 Endettement financier net minoré de la dette locative
Résultat financier	Intérêts financiers des dettes locatives	Résultat financier hors intérêts financiers sur la dette locative

2 COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2026 ET AU 30 JUIN 2025

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Produits des activités ordinaires	4	4 457,0	4 423,2
Coût des ventes		(3 166,0)	(3 159,3)
Marge brute		1 291,0	1 263,9
Charges de personnel	5	(680,1)	(681,3)
Autres produits et charges opérationnels courants		(645,3)	(622,2)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	1,5
Résultat opérationnel courant		(34,4)	(38,1)
Autres produits et charges opérationnels non courants	6	(16,3)	(10,4)
Résultat opérationnel		(50,7)	(48,5)
Charges financières (nettes)	7	(62,0)	(55,2)
Résultat avant impôt		(112,7)	(103,7)
Impôt sur le résultat	8	28,2	34,2
Résultat net des activités poursuivies		(84,5)	(69,5)
dont part du Groupe		(82,2)	(66,3)
dont part des intérêts non contrôlés		(2,3)	(3,2)
Résultat net des activités abandonnées	23.4	(20,4)	(19,9)
dont part du Groupe		(20,4)	(19,9)
dont part des intérêts non contrôlés		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(104,9)	(89,4)
dont part du Groupe		(102,6)	(86,2)
dont part des intérêts non contrôlés		(2,3)	(3,2)
Résultat net part du Groupe		(102,6)	(86,2)
Résultat par action (en euros)	9	(3,52)	(2,96)
Résultat dilué par action (en euros)	9	(3,52)	(2,96)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies		(82,2)	(66,3)
Résultat par action (en euros)	9	(2,82)	(2,28)
Résultat dilué par action (en euros)	9	(2,82)	(2,28)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2026 ET AU 30 JUIN 2025

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Résultat net		(104,9)	(89,4)
Écart de conversion		-	1,3
Juste valeur des instruments de couverture		1,2	(0,6)
Éléments recyclables en résultat		1,2	0,7
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies		2,9	2,4
Éléments non recyclables en résultat		2,9	2,4
Autres éléments du résultat global, après impôt	10	4,1	3,1
Résultat global total		(100,8)	(86,3)
dont part du Groupe		(99,0)	(83,1)
dont part des intérêts non contrôlés		(1,8)	(3,2)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

POUR LA SITUATION AU 30 JUIN 2026 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Goodwill	12	1 794,0	1 794,0
Immobilisations incorporelles	13	757,4	752,8
Immobilisations corporelles	13	500,3	515,2
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	14	1 370,8	1 444,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	13	54,6	53,5
Actifs financiers non courants	13	25,3	28,5
Actifs d'impôts différés	13	12,6	11,3
Autres actifs non courants	13	14,4	16,3
Actifs non courants		4 529,4	4 615,6
Stocks	15	1 619,0	1 617,0
Créances clients	15	179,2	224,7
Créances d'impôts exigibles	15	48,8	21,1
Autres actifs financiers courants	15	11,9	11,9
Autres actifs courants	15	516,6	775,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	515,8	1 103,7
Actifs courants		2 891,3	3 754,2
Actifs détenus en vue de la vente	23.4	167,3	173,2
Total actif		7 588,0	8 543,0

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Capital social		29,7	29,7
Réserves liées au capital		1 041,7	1 041,7
Réserves de conversion		(2,8)	(2,8)
Autres réserves et résultat net		257,2	380,5
Capitaux propres part du Groupe	17	1 325,8	1 449,1
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés	17	120,1	126,8
Capitaux propres	17	1 445,9	1 575,9
Emprunts et dettes financières à long terme	19	883,3	928,6
Dettes locatives à long terme	20	1 190,1	1 267,2
Provisions non courantes	16	43,2	43,7
Provisions pour retraites et autres avantages similaires	16	174,0	171,5
Autres dettes et passifs non courants	13	213,1	220,3
Passifs d'impôts différés	13	100,8	87,0
Passifs non courants		2 604,5	2 718,3
Emprunts et dettes financières à court terme	19	369,5	29,3
Dettes locatives à court terme	20	305,7	301,0
Autres passifs financiers courants	15	21,8	22,6
Dettes fournisseurs	15	2 011,9	2 908,7
Provisions	16	29,9	31,1
Dettes d'impôts exigibles	15	2,0	2,9
Autres passifs courants	15	687,6	828,9
Passifs courants		3 428,4	4 124,5
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	23.4	109,2	124,3
Total passif et capitaux propres		7 588,0	8 543,0

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2026 ET AU 30 JUIN 2025

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Résultat net des activités poursuivies		(84,5)	(69,5)
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie		255,7	255,2
Capacité d'auto-financement	23.1	171,2	185,7
Charges et produits d'intérêts financiers		58,4	50,4
Dividendes reçus		-	-
Charge nette d'impôt exigible		(40,6)	(45,7)
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		189,0	190,4
Variation du besoin en fonds de roulement		(729,2)	(763,0)
Impôts sur le résultat payés		10,6	(14,2)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	23.1	(529,6)	(586,8)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(75,6)	(81,8)
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles et corporelles		(9,8)	(5,6)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1,9	1,1
Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée		-	7,6
Acquisitions d'autres actifs financiers		(1,5)	(0,2)
Cessions d'autres actifs financiers		-	-
Intérêts et dividendes reçus		3,3	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	23.2	(81,7)	(78,9)
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle		0,1	(1,5)
Dividendes versés aux actionnaires		(34,3)	-
Émission d'emprunts		-	300,0
Remboursement d'emprunts		-	(157,1)
Remboursements des dettes locatives		(150,9)	(142,8)
Intérêts payés sur dettes locatives		(28,1)	(29,7)
Augmentation des autres dettes financières		294,5	158,2
Intérêts versés et assimilés		(28,9)	(22,1)
Financement du fonds de pension Comet		(0,2)	(0,3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	23.3	52,2	104,7
Flux nets liés aux activités abandonnées	23.4	(29,2)	(143,8)
Incidence des variations des cours de change		0,4	(0,6)
Variation nette de la trésorerie		(587,9)	(705,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18	1 103,7	1 061,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	18	515,8	356,5

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

POUR LA SITUATION AU 30 JUIN 2026 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

	Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves de conversion	Autres réserves et résultats nets	Capitaux propres		
						Part Groupe	Intérêts non contrôlés	Totaux
(en millions d'euros)								
Au 31 décembre 2024	29 614 886	29,6	1 040,0	(5,5)	545,9	1 610,0	127,4	1 737,4
Résultat global total	-	-	-	1,3	(84,4)	(83,1)	(3,2)	(86,3)
Variation de capital	67 260	0,1	1,7	-	-	1,8	-	1,8
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	7,4	7,4	-	7,4
Valorisation des paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(1,7)	(1,7)	-	(1,7)
Dividende	-	-	-	-	(29,4)	(29,4)	-	(29,4)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(0,9)
Au 30 juin 2025	29 682 146	29,7	1 041,7	(4,2)	437,4	1 504,6	123,7	1 628,3
Résultat global total	-	-	-	1,4	(56,5)	(55,1)	7,7	(47,4)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	(6,2)	(6,2)	-	(6,2)
Valorisation des paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	5,1	5,1	0,2	5,3
Dividende	-	-	-	-	-	-	(4,5)	(4,5)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	0,7	0,7	(0,3)	0,4
Au 31 décembre 2025	29 682 146	29,7	1 041,7	(2,8)	380,5	1 449,1	126,8	1 575,9
Résultat global total	-	-	-	-	(99,0)	(99,0)	(1,8)	(100,8)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	7,5	7,5	-	7,5
Valorisation des paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(2,8)	(2,8)	0,2	(2,6)
Dividende	-	-	-	-	(29,4)	(29,4)	(4,9)	(34,3)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	0,4	0,4	(0,2)	0,2
Au 30 juin 2026	29 682 146	29,7	1 041,7	(2,8)	257,2	1 325,8	120,1	1 445,9

⁽¹⁾ Valeur nominale des actions de 1 euro.

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	GÉNÉRALITÉS.....	20
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	20
NOTE 3	FAITS MARQUANTS.....	26
NOTE 4	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	27
NOTE 5	CHARGES DE PERSONNEL.....	31
NOTE 6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	31
NOTE 7	CHARGES FINANCIÈRES (NETTES)	32
NOTE 8	IMPÔT.....	33
NOTE 9	RÉSULTATS PAR ACTION.....	34
NOTE 10	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	36
NOTE 11	CAPITAUX ENGAGÉS	37
NOTE 12	GOODWILL ET MARQUES	37
NOTE 13	AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS	38
NOTE 14	DROITS D'UTILISATION	38
NOTE 15	ACTIFS ET PASSIFS COURANTS.....	39
NOTE 16	PROVISIONS.....	39
NOTE 17	CAPITAUX PROPRES	40
NOTE 18	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	40
NOTE 19	DETTES FINANCIÈRES	41
NOTE 20	DETTES LOCATIVES	42
NOTE 21	ENDETTEMENT FINANCIER NET	43
NOTE 22	SOLVABILITÉ	43
NOTE 23	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	44
NOTE 24	ÉVOLUTION DES PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS CONTRACTUELS NON COMPTABILISÉS ET RISQUES ÉVENTUELS	51
NOTE 25	PARTIES LIÉES.....	52
NOTE 26	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	52

Note 1 Généralités

1.1. Généralités

Fnac Darty, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français à conseil d'administration, dont le siège social est situé 9, rue des Bateaux-Lavois, ZAC Port d'Ivry, 94200 Ivry-sur-Seine, France. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 055800296. La société Fnac Darty est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Le titre Fnac Darty est coté sur le marché Euronext Paris depuis le 20 juin 2013 (Code ISIN : FR0011476928).

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2026 reflètent la situation comptable de Fnac Darty et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et coentreprises.

Le 22 juillet 2026, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2026 et donné son autorisation à leur publication.

1.2. Contexte de publication

Fnac Darty, composé de la société Fnac Darty et ses filiales (collectivement « Fnac Darty ») est le leader de la distribution de biens de loisirs, techniques et électroménagers pour le grand public en France et un acteur majeur sur les autres marchés géographiques où il est présent à savoir l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg. Fnac Darty a également une présence en franchise en Arabie Saoudite, au Cameroun, au Congo, en Côte-d'Ivoire, au Qatar, au Sénégal, et en Tunisie.

L'admission des titres Fnac Darty aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, impose l'établissement de comptes consolidés établis selon les normes IFRS. Les modalités d'établissement de ces comptes sont décrites en Note 2 « Principes et méthodes comptables ».

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros. Les tableaux des états financiers comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux et déclaration de conformité

En application du Règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers semestriels consolidés du Groupe au 30 juin 2026 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2025 établi selon le même référentiel. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations, telles que publiées par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*), les interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*), et les SIC (*Standard Interpretation Committee*).

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC, de même que des textes dont l'application n'est pas obligatoire en 2026.

Le Groupe n'applique pas de norme ou interprétation par anticipation.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2026 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2025. Elles sont, en effet, indissociables de l'information présentée dans les états financiers consolidés inclus dans le Document d'Enregistrement Universel du Groupe publié au titre de l'exercice 2025.

2.2. Référentiel IFRS appliqué

Les comptes semestriels sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2025, à l'exception des points suivants qui font l'objet de méthodes d'évaluation spécifiques (Note 2.3) :

- L'impôt sur le résultat ;
- Les avantages du personnel.

2.2.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026

- Amendement d'IFRS 9 et IFRS 7 « Classification et évaluation des instruments financiers »

Cet amendement, publié par l'IASB le 30 mai 2024 et adopté par l'Union européenne le 27 mai 2025, vise à clarifier et améliorer la classification et la mesure des instruments financiers.

Ces modifications portent notamment sur la classification des actifs financiers et introduisent un test SPPI (solely payment of principal and interests) supplémentaire pour les actifs comportant des caractéristiques conditionnelles qui ne sont pas directement liées aux variations des risques ou des coûts de base du crédit.

Les amendements clarifient que les actifs et passifs financiers sont décomptabilisés en date de règlement. Une exception à l'application de ce principe est possible uniquement pour les passifs financiers réglés via un système de paiement électronique pour retenir une date antérieure à la date de règlement si certaines conditions sont remplies.

De plus, des exigences de divulgation supplémentaires ont été introduites pour améliorer la transparence des investissements dans certains instruments financiers.

- Amendement d'IFRS 9 et IFRS 7 « Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles »

Les amendements à IFRS 9 et IFRS 7, publiés par l'IASB le 18 décembre 2024 et adopté par l'UE le 30 juin 2025, visent à adapter le traitement comptable des contrats liés à l'électricité produite à partir de sources naturelles (ex. : solaire, éolien) et non contrôlés par l'homme. Ces amendements précisent les critères permettant d'appliquer l'exemption pour usage propre à ce type de contrats, évitant ainsi la comptabilisation des dérivés à la juste valeur en résultat.

- « Améliorations annuelles aux normes comptables IFRS – Volume 11 »

Les améliorations annuelles aux normes IFRS – Volume 11, publiées par l'IASB le 18 juillet 2024 et adoptées par l'Union européenne le 9 juillet 2025, portent sur plusieurs normes, à savoir IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7. Ces améliorations portent sur des points tels que la comptabilité de couverture lors de la première adoption des IFRS, certaines informations à fournir sur les instruments financiers, la décomptabilisation de passifs, la détermination du contrôle dans les groupes ou encore des précisions de présentation des flux de trésorerie.

Ces modifications sont entrées en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application de ces textes n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe au 30 juin 2026.

2.2.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, non obligatoires et applicables par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026

- IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers »

Cette norme publiée par l'IASB le 9 avril 2024 et adoptée par l'UE le 13 février 2026, remplacera l'IAS 1 et introduira des exigences pour améliorer la présentation et la transparence des états financiers. Elle imposera de classer les revenus et les dépenses en catégories opérationnelles, d'investissement et de financement, avec de nouveaux sous-totaux pour le résultat opérationnel. La norme IFRS 18 stipule que les entreprises doivent fournir des explications sur ces indicateurs présentés dans le compte de résultat, appelés indicateurs de performance définis par la direction. Ces indicateurs de performance définis par la direction, au sens de la norme IFRS 18, correspondent à des sous-totaux de produits et de charges utilisés par le management pour communiquer sur la performance financière. La norme IFRS 18 n'impose pas aux entreprises de fournir de tels indicateurs, mais exige, le cas échéant, de fournir des explications sur les indicateurs présentés.

La norme sera effective à partir du 1^{er} janvier 2027, avec une application anticipée permise.

Le Groupe poursuit ses travaux d'analyse relatifs à la mise en œuvre de la norme IFRS 18. Les analyses sont en cours afin de déterminer précisément l'ensemble des incidences de son application à compter du 1^{er} janvier 2027.

2.2.3 Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post-2026

L'IASB a également publié les textes suivants, ne pouvant pas être anticipés en 2026 en l'absence d'adoption par l'Union européenne, et pour lesquels le Groupe ne prévoit pas d'incidence significative.

Les dates d'entrée en application mentionnées ci-dessous seront effectives sous réserve d'adoption par l'Union européenne.

- IFRS 19 « Filiales sans obligation d'information publique : informations à fournir »

L'IASB a publié le 9 mai 2024 la norme IFRS 19. Cette nouvelle norme a pour but de simplifier le reporting des filiales en allégeant leurs obligations en matière d'informations à communiquer tout en maintenant un niveau d'information suffisant pour répondre aux besoins des utilisateurs des états financiers.

La norme entre en application à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2027, avec une application anticipée permise.

- Amendement d'IAS 21 « Conversion dans une devise de présentation hyperinflationniste »

L'IASB a publié le 13 novembre 2025 des clarifications concernant la traduction des états financiers d'une monnaie fonctionnelle non hyperinflationniste vers une monnaie de présentation hyperinflationniste. Lorsqu'une entité traduit ses états financiers d'une monnaie fonctionnelle non hyperinflationniste vers une monnaie de présentation hyperinflationniste, elle doit utiliser le taux de clôture à la date du dernier état de la situation financière, y compris pour les montants comparatifs, et lorsque la monnaie de présentation cesse d'être hyperinflationniste tandis que la monnaie fonctionnelle reste non hyperinflationniste, elle applique prospectivement les règles existantes d'IAS 21 sans retraiter les comparatifs.

Les amendements s'appliquent aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2027, avec une application anticipée permise.

- IFRS 20 « Actifs et passifs réglementés »

L'IASB a publié le 27 mai 2026 la norme IFRS 20. Cette nouvelle norme a pour objectif d'améliorer l'information financière des entités soumises à une régulation tarifaire. Elle prévoit la comptabilisation d'actifs réglementés lorsque l'entité a le droit d'augmenter ses tarifs futurs afin de recouvrer des coûts déjà engagés, et de passifs réglementés lorsqu'elle est tenue de réduire ses tarifs futurs ou de restituer à ses clients des montants déjà perçus. Cette approche vise à mieux refléter les effets économiques des mécanismes de régulation tarifaire dans les états financiers et à améliorer la comparabilité et la transparence entre les entités opérant dans des secteurs régulés.

La norme entre en application à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2029, avec une application anticipée permise. Le Groupe n'exerce pas d'activités soumises à une régulation tarifaire entrant dans le champ d'application de cette norme et ne s'attend donc pas à un impact.

2.3. Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

2.3.1. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours, pour chaque entité et sous-ensemble fiscal.

2.3.2. Avantages du personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond à la moitié de la charge nette calculée pour l'exercice 2026.

Conformément aux exigences des normes IAS 19 et IAS 34, le montant de l'engagement net au titre des avantages postérieurs à l'emploi tient compte des variations significatives des conditions de marché lors de l'établissement des comptes intermédiaires. Ces variations significatives sont détaillées dans la Note 10 « Autres éléments du Résultat global ».

2.3.3. Saisonnalité de l'activité

Le produit des activités ordinaires, le résultat opérationnel et l'ensemble des indicateurs opérationnels (dont le Besoin en Fonds de Roulement) sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité élevé sur le dernier trimestre de l'année civile. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2026 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2026.

2.4. Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Pour l'exercice de son jugement, le Groupe se fonde sur son expérience passée et sur l'ensemble des informations disponibles considérées comme déterminantes au regard de son environnement et des circonstances. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

Les principales estimations faites par la direction du Groupe pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels incorporels et goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel, des paiements fondés sur des actions, des impôts différés, des contrats de location et des justes valeurs des instruments financiers. Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Les principales estimations et hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

Estimation		Nature de l'estimation
Chapitre 4, notes 2.8, 18 et 28.2 du document d'enregistrement universel 2025 et Notes 14 et 20 du présent document	Contrats de location	Hypothèse concernant la durée de location retenue : Pour déterminer la durée de location à prendre en compte pour chaque contrat, une double approche a été retenue : ▪ Contractuelle, fondée sur l'analyse des contrats : ○ Pour les magasins considérés comme stratégiques ou standards, la durée de location retenue correspond à l'échéance contractuelle du bail, augmentée des éventuelles options de renouvellement à la main exclusive du preneur ; ○ Pour les magasins considérés comme non stratégiques, la date de fin de contrat correspond à la première option de sortie possible, avec une période minimum de douze mois. ▪ Économique, fondée sur la catégorisation des actifs sous-jacents loués, en fonction de critères d'emplacement, de performance, d'intérêt commercial et en cohérence avec les durées d'amortissement des immobilisations non transférables. En pratique : L'approche économique préconisée par l'IFRS IC est appliquée à l'ensemble des baux et aboutit pour chaque bail : ▪ Soit au maintien de l'échéance contractuelle du bail, car celle-ci reflète la durée de location résiduelle raisonnablement certaine ; ▪ Soit à la prolongation de la durée résiduelle si celle-ci est jugée trop courte au regard de la durée de location raisonnablement certaine selon une approche économique. Hypothèse concernant les taux d'actualisation : une grille de taux par maturité a été établie pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont élaborés à partir d'un index Midswap par devise et par maturité, auquel est ajouté un spread (spread appliqué aux emprunts les plus récents du Groupe + prime de risque pays + rating filiale). La maturité du taux retenu est fonction de la durée de chaque contrat de location qui dépend elle-même du profil de paiement. La maturité des taux dépend de la durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance, à compter de la date de l'événement.
Chapitre 4, notes 2.9 et 22 du document d'enregistrement universel 2025	Stocks	Perspectives d'écoulement des stocks pour le calcul de la dépréciation.
Chapitre 4, notes 2.10 et 19 du document d'enregistrement universel 2025	Tests de dépréciation des actifs non financiers	Niveau de regroupement des Unités Génératrices de Trésorerie pour le test de perte de valeur. Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus). Appréciation du contexte économique et financier des pays dans lesquels le Groupe opère.
Chapitre 4, note 2.11.3 du document d'enregistrement universel 2025	Juste valeur des dérivés de couverture	Fnac Darty évalue la juste valeur des dérivés en retenant les valorisations fournies par les organismes financiers.

Chapitre 4, note 20 du document d'enregistrement universel 2025	Actifs financiers non courants	Estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des données de marché, soit sur la base de cotations privées.
Chapitre 4, notes 2.13 et 12 du document d'enregistrement universel 2025 et Note 8 du présent document	Impôt	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires et aux différences temporelles, ainsi que des hypothèses de taux d'impôts différés.
Chapitre 4, notes 2.15 et 27 du document d'enregistrement universel 2025	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques.
Chapitre 4, notes 2.16 et 26 du document d'enregistrement universel 2025	Avantages du personnel et assimilés	Taux d'actualisation et taux de progression des salaires. Le taux de progression des salaires est basé sur une observation historique et il est en ligne avec les objectifs d'inflation long terme de la zone euro.
Chapitre 4, notes 2.18 et 5 du document d'enregistrement universel 2025	Produits des activités ordinaires	Étalement des revenus liés aux ventes de cartes de fidélité et aux ventes d'extensions de garantie sur la durée où les services sont rendus de façon à refléter le calendrier des avantages fournis. Reconnaissance des produits d'activités ordinaires en ventes brutes ou en commissions selon l'analyse de l'intervention du Groupe en qualité de principal ou agent. Les principaux indicateurs de jugement sur la qualification agent/principal sont : • La responsabilité première de l'exécution du contrat ; • L'exposition au risque sur stocks ; • La fixation du prix de vente.
Chapitre 4, note 2.19 du document d'enregistrement universel 2025	Coût de ventes des marchandises	À la clôture de l'exercice, une évaluation des ristournes et coopérations commerciales à percevoir est effectuée sur la base des contrats signés avec les fournisseurs. Cette évaluation est notamment basée sur le montant des achats annuels, des quantités d'articles achetés ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression du volume d'achats pour les ristournes et la réalisation des services rendus aux fournisseurs au titre des coopérations commerciales.
Chapitre 4, note 2.12 et 7 du document d'enregistrement universel 2025	Plans de rémunération de la performance	Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des instruments attribués (volatilité attendue, rendement de l'action, taux d'actualisation, turnover attendu des bénéficiaires), estimation de réalisation des conditions de performance futures.
Chapitre 4, note 2.17 et 31 du document d'enregistrement universel 2025 et Note 23.4 du présent document	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession.

Note 3 Faits marquants

Projet d'Offre Publique d'Achat de EP Group sur Fnac Darty

L'Offre visant les actions et OCEANes en circulation de Fnac Darty annoncée par EP Group le 26 janvier 2026 a été déclarée conforme le 7 mai 2026 par l'AMF et a par conséquent été ouverte le 12 mai 2026.

Sous réserve de l'obtention de l'autorisation de la Commission européenne, la clôture de l'Offre devrait intervenir au cours du second semestre 2026. En cas de succès, l'Offre devrait alors être réouverte pendant au moins dix jours de négociation.

La documentation relative à l'Offre est disponible sur le site Internet de Fnac Darty dans la rubrique dédiée à l'Offre (www.fnacdarty.com/le-groupe/investisseurs/projet-doffre-publique-dachat-de-ep-group/) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information financière publiée

Dans le cadre de la revue de son portefeuille d'activités, le Groupe a annoncé le 26 janvier 2026 le lancement d'un processus actif de recherche d'un partenaire en vue de la cession de son enseigne Nature & Découvertes. Cette décision fait suite aux difficultés rencontrées par l'enseigne depuis plusieurs trimestres, malgré les actions engagées pour redynamiser son activité. Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », Nature & Découvertes a été reclassée en actifs destinés à être cédés dans les états financiers consolidés. En conséquence, la contribution de l'enseigne est présentée sur une ligne distincte du compte de résultat au titre des activités abandonnées et les périodes comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières. Au 30 juin 2026, le processus de recherche d'un acquéreur était en cours et aucune cession n'avait été finalisée.

Notation financière

Le Groupe est noté par les agences de notation S&P Global, Scope Ratings et Fitch Ratings. Le 8 juillet, Standard & Poor's a relevé la perspective de Fnac Darty à « positive », contre « stable » auparavant, et a confirmé la notation BB+ du Groupe. Les agences Fitch Ratings et Scope Ratings ont toutes deux confirmé leurs notations respectives à BB+ et BBB associées à une perspective « stable ».

Retour aux actionnaires

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 27 mai 2026 a approuvé un dividende d'un montant de 1,00 euro par action. Il a été mis en paiement le 5 juin 2026.

À la suite de cette distribution et à compter de cette même date, le taux de conversion/d'échange a été porté de 1,167 action Fnac Darty par OCEANE à 1,201 action Fnac Darty par OCEANE.

Note 4 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires représentent les ventes de biens et les ventes d'autres produits et services.

Les ventes de biens sont nettes des différentes remises commerciales accordées aux clients et y compris les remises différées relatives aux programmes de fidélité. Les ventes d'autres produits regroupent les produits de diversification, notamment le mobilier de cuisine, les produits maison & design, les jeux & jouets, la mobilité urbaine, la papeterie, le bien-être et les produits nourriture & boissons.

Les ventes de services comprennent les ventes de cartes de fidélité et des contrats d'extension de garantie qui sont étalés sur la durée des contrats de façon à refléter le calendrier des avantages fournis. Elles comprennent également les produits liés à la vente d'abonnements à la réparation Darty Max, pack sérénité, les commissions perçues sur les ventes de biens ou de services dans lesquelles le Groupe intervient en tant qu'agent (notamment : la billetterie, les ventes de coffrets cadeaux, les ventes de contrats d'extension de garantie, les commissions liées aux ventes de crédit, d'assurance et d'abonnements et les commissions de Marketplace et de franchise) ainsi que la refacturation des frais de port et de commissions et les produits de non-utilisation des cartes et chèques cadeaux.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*	31 décembre 2025
France	2 578,9	2 593,9	6 068,9
Reste de l'Europe	1 878,1	1 829,3	4 260,9
dont Italie	1 134,0	1 120,4	2 583,7
dont Belgique	295,8	279,7	631,2
dont Portugal	228,4	214,1	539,0
dont Espagne	132,8	128,3	295,6
dont Suisse	87,1	86,8	211,4
Total Groupe	4 457,0	4 423,2	10 329,8

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Les secteurs opérationnels

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Directeur Général et les directeurs du comité exécutif, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe engagée dans des activités susceptibles de générer des revenus et d'encourir des dépenses, dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par l'organe de décision opérationnel et pour laquelle une information distincte est disponible. Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Définition des secteurs opérationnels

L'acquisition transformante d'Unieuro donne une nouvelle dimension au Groupe Fnac Darty. Cet événement majeur pour le Groupe a généré des modifications quant au suivi interne de la performance des secteurs opérationnels. Une réflexion au regard de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels liée à la redéfinition et au regroupement des segments opérationnels à opérer pour la présentation de l'information sectorielle du Groupe a été menée, afin d'organiser le découpage des secteurs opérationnels en adéquation avec le suivi interne de la performance par le management. Ainsi, le Groupe présente à partir de 2025 son information financière selon les deux segments, correspondants aux zones géographiques suivantes :

- **France,**
- **Reste de l'Europe.**

Le secteur « France » correspond essentiellement à l'activité des enseignes Fnac et Darty en France. Il inclut également l'activité de Wefix. Enfin, le secteur France inclut aussi les franchises situées en Arabie Saoudite, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Qatar, au Sénégal, et en Tunisie.

Le secteur « Reste de l'Europe » regroupe les activités du Groupe en Italie, en Belgique et Luxembourg, au Portugal, en Espagne et en Suisse.

La définition des secteurs opérationnels du Groupe Fnac Darty est en conformité avec la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe, telle qu'utilisée par le management.

À cette fin, des regroupements de secteurs opérationnels ont été réalisés au sein de la zone géographique « Reste de l'Europe ». L'agrégation de secteurs opérationnels au sein de la région « Reste de l'Europe », regroupe des segments avec des indicateurs économiques comparables sur le long terme. Les secteurs opérationnels faisant l'objet de regroupement sont similaires sur les critères suivants :

- La nature des produits et services commercialisés,
- Le type de clientèle,
- Les méthodes de distribution,
- L'environnement réglementaires.

L'agrégation de secteurs au sein de la région « Reste de l'Europe » a pour objectif de refléter le suivi managérial de la performance.

Les états financiers 2026 et 2025 présentent la branche Nature et Découvertes en activité abandonnée, conformément à la norme IFRS 5.

Informations par secteur opérationnel

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Total
Exercice 30 juin 2026			
Produits des activités ordinaires	2 578,9	1 878,1	4 457,0
- Produits techniques	1 121,0	1 024,7	2 145,7
- Produits électroménagers	673,1	492,4	1 165,5
- Produits éditoriaux	353,2	155,2	508,4
- Autres produits et services	431,6	205,8	637,4
Résultat opérationnel courant	(28,8)	(5,6)	(34,4)
Investissements opérationnels et (désinvestissements) nets	44,8	28,9	73,7

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Total
Exercice 30 juin 2025*			
Produits des activités ordinaires	2 593,9	1 829,3	4 423,2
- Produits techniques	1 140,1	986,9	2 127,0
- Produits électroménagers	636,4	477,3	1 113,7
- Produits éditoriaux	394,4	161,3	555,7
- Autres produits et services	423,0	203,8	626,8
Résultat opérationnel courant	(27,5)	(10,6)	(38,1)
Investissements opérationnels et (désinvestissements) nets	46,8	33,9	80,7

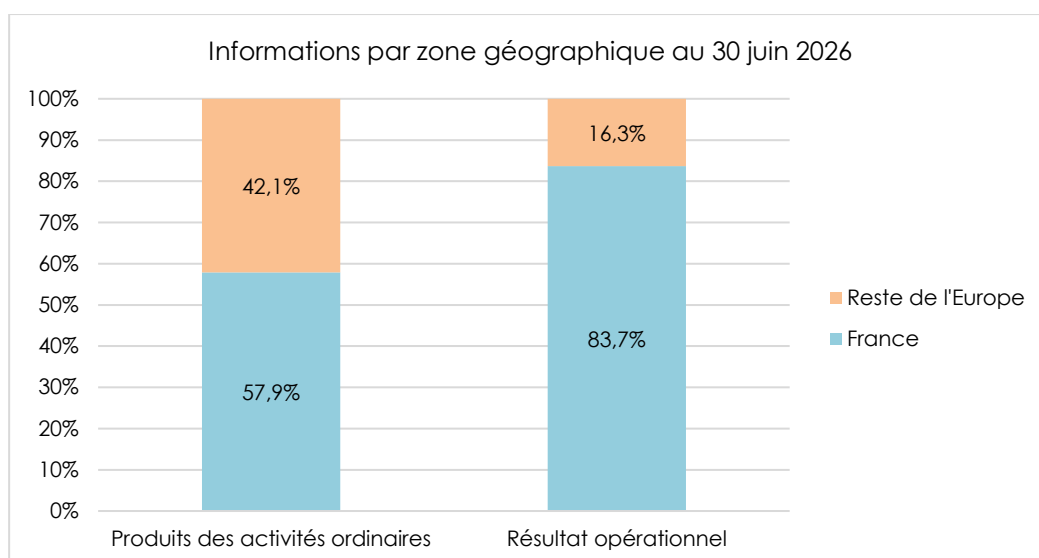
*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Reste de l'Europe	Total
Exercice 31 décembre 2025			
Produits des activités ordinaires	6 068,9	4 260,9	10 329,8
- Produits techniques	2 730,0	2 328,7	5 058,7
- Produits électroménagers	1 428,8	1 077,0	2 505,8
- Produits éditoriaux	964,7	408,7	1 373,4
- Autres produits et services	945,4	446,5	1 391,9
Résultat opérationnel courant	140,9	62,2	203,1
Investissements opérationnels et (désinvestissements) nets	100,9	75,2	176,1

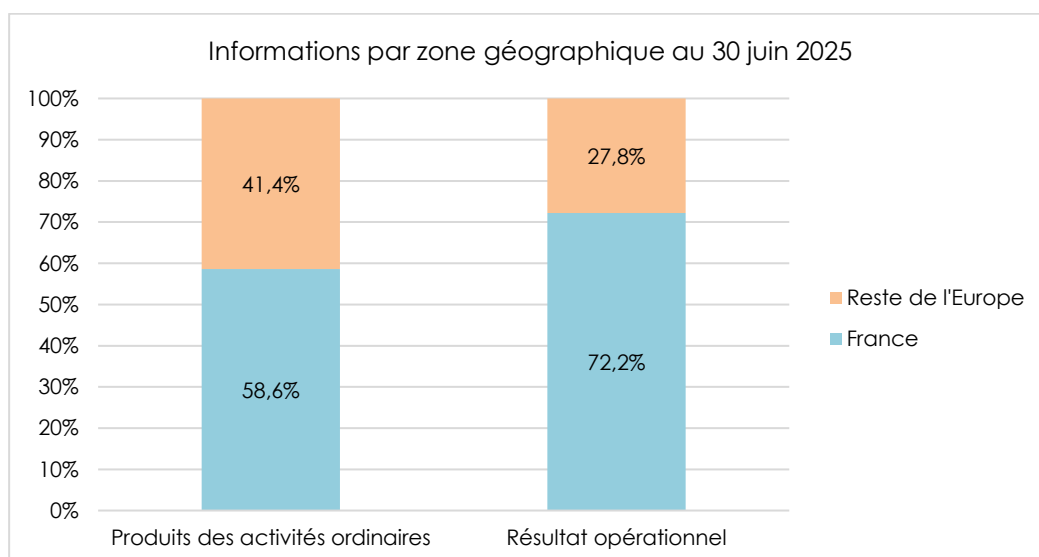
Les Investissements opérationnels et désinvestissements nets correspondent aux acquisitions et cessions d'immobilisations. Ils n'incluent pas les variations des dettes sur immobilisations et investissements d'immobilisations en contrat de location-financement.

Répartition des produits des activités ordinaires, des résultats opérationnels et des actifs par zone géographique

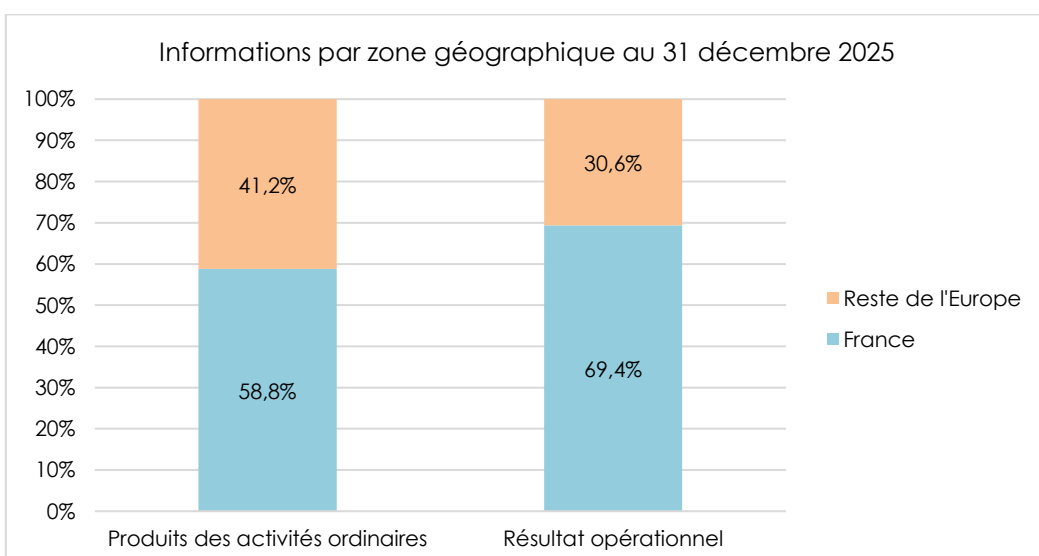
Au 1^{er} semestre 2026 :



Au 1^{er} semestre 2025 :



En 2025 :



Note 5 Charges de personnel

Au 1^{er} semestre 2026, les charges de personnel sont stables par rapport au 1^{er} semestre 2025 et s'établissent à 680,1 millions d'euros.

L'application de la norme IFRS 2 sur les paiements fondés sur des actions conduit à constater une charge de personnel répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits en contrepartie. Selon leurs caractéristiques, les plans en cours d'acquisition au 30 juin 2026 seront dénoués soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie. Les charges de personnel de la période incluent une charge liée à l'application de cette norme. Cette charge est comptabilisée à hauteur de la quote-part de juste valeur des services rendus sur la période. Elle est liée aux plans de rémunération de performance.

Note 6 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Charges de restructuration liées à l'adaptation du périmètre	(6,3)	(5,1)
Autres charges de restructuration	(4,3)	(2,3)
Charges liées aux sinistres	(2,0)	(0,9)
Autres produits et charges non courants nets	(3,7)	(2,1)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(16,3)	(10,4)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du Groupe.

Au 1^{er} semestre 2026, ils constituent une charge nette de 16,3 millions d'euros et incluent :

- 6,3 millions d'euros de charges de restructuration liées à l'adaptation du périmètre résultant principalement des charges non courantes nettes de restructuration résultant des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- 4,3 millions d'euros d'autres charges de restructuration principalement liées à des coûts de transitions et de migrations informatiques en Italie ;
- 2,0 millions d'euros de coûts liés à des sinistres survenus en France et en Espagne ;
- Une charge nette de 3,7 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Au 1^{er} semestre 2025, ils constituaient une charge nette de 10,5 millions d'euros et incluaient :

- 5,1 millions d'euros de charges de restructuration liées à l'adaptation du périmètre résultant principalement des charges non courantes nettes de restructuration résultant des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international ;
- 2,3 millions d'euros de charges de restructuration principalement liées aux surcoûts de la mise en fonctionnement d'un nouvel entrepôt et à des mises à la juste valeur de divers projets informatiques ;
- 0,9 million d'euros de coûts liés à des sinistres survenus en France et en Espagne ;
- Une charge nette de 2,1 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Note 7 Charges financières (nettes)

Les charges financières nettes s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Coûts liés à l'endettement financier net du Groupe	(28,8)	(25,7)
Intérêts sur dettes de loyers	(28,1)	(29,8)
Autres produits et charges financiers	(5,1)	0,3
Charges financières nettes	(62,0)	(55,2)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Au 1^{er} semestre 2026, le résultat financier constitue une charge nette de 62,0 millions d'euros contre une charge nette de 55,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025.

Aux 1^{ers} semestres 2026 et 2025, les coûts liés à l'endettement financier net du Groupe sont principalement composés des intérêts financiers des emprunts obligataires, des intérêts financiers de l'emprunt souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement, ainsi que des intérêts financiers et de la charge actuarielle de l'OCEANE. Ces coûts incluent également l'étalement des coûts de mise en place des sources de financement du Groupe. Leur augmentation est liée principalement aux nouvelles conditions de financement du Groupe, qui a renégocié ses conditions de financement au mois de mars 2025.

Au 1^{er} semestre 2026, les intérêts sur dettes de loyers liés à l'application d'IFRS 16 représentent un montant de 28,1 millions d'euros. Cette charge est en diminution de 1,7 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025, du fait de l'évolution des taux d'actualisation.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement le coût du crédit à la consommation, les impacts financiers liés aux avantages post-emploi du personnel et la mise à la juste valeur par le résultat des actifs financiers du Groupe. Ils incluaient en 2025, des produits financiers ponctuels de 4,6 millions d'euros, principalement liés au remboursement anticipé de l'OCEANE au mois de mars 2025.

Note 8 Impôt

La charge d'impôt des activités poursuivies s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Résultat avant impôt	(112,7)	(103,7)
Produit/(charge)d'impôt exigible hors CVAE	42,5	47,9
Charge d'impôt exigible liée à la CVAE	(1,9)	(2,2)
Produit/(charge) d'impôt différé	(12,4)	(11,5)
Charge totale d'impôt	28,2	34,2
Taux d'impôt total semestriel	25%	33%

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Sur la clôture des périodes intermédiaires, les charges d'impôt exigible et différé sont calculées à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal.

L'impôt exigible et différé sur le résultat a été évalué sur une base annuelle. L'utilisation d'un taux moyen effectif attendu permet notamment de refléter la combinaison des structures de taux d'impôt progressifs qui seraient applicables au résultat de l'exercice, y compris les modifications des taux d'impôt votées ou quasi votées devant prendre effet un peu plus tard dans l'exercice, pour chaque sous-ensemble fiscal.

Le taux effectif d'impôt total semestriel du Groupe résulte de l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2026 de chaque sous-ensemble fiscal. Son niveau semestriel est dépendant du poids du résultat de chaque sous-ensemble fiscal dans le résultat avant impôt semestriel du Groupe et n'est pas représentatif du taux d'impôt total annuel attendu.

En France, la loi de finance 2026 a reconduit la contribution exceptionnelle temporaire sur l'IS à la charge des très grandes entreprises, instauré par la loi de finance 2025. Fnac Darty est soumis à cette contribution. Dans les comptes semestriels 2026, la part de la contribution assise sur l'impôt 2025 a été comptabilisée en totalité en charge pour un montant additionnel de 2,7 millions d'euros. La part de la contribution assise sur l'impôt 2026 a été comptabilisée via l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2026 pour le sous-ensemble fiscal France.

Dans les comptes semestriels 2025, la part de la contribution assise sur l'impôt 2024 avait été comptabilisée en totalité en charge pour un montant additionnel de 7,6 millions d'euros. La part de la contribution assise sur l'impôt 2025 avait été comptabilisée via l'application du taux effectif d'impôt attendu pour 2025 pour le sous-ensemble fiscal France.

Calcul d'impact de la réglementation dite Pilier 2 incorporée en droit interne par la loi de finances pour 2026 :

La réforme de la fiscalité internationale arrêtée par l'OCDE fin 2021, dite « Pilier 2 », visant à établir un taux d'imposition minimum de 15 %, a été adoptée par la France avant le 31 décembre 2023 dans le cadre de la Loi de Finances 2024. Elle est entrée en application en France à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2024.

En raison de son chiffre d'affaires, le Groupe FNAC DARTY entre dans le champ d'application de cette réforme dès le 1^{er} janvier 2024. Dans ce cadre, la société FNAC DARTY SA est l'Entité Mère Ultime (EMU) et pourrait être redevable, le cas échéant, d'un impôt complémentaire au titre de ses filiales faiblement imposées.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié le 23 mai 2023 des amendements à la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat » prévoyant une exonération obligatoire temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés à cette imposition complémentaire (« Top-Up Tax ») dans les états financiers ainsi que la mise en place d'informations spécifiques à inclure dans les annexes aux états financiers.

Le Groupe a appliqué, dans ses états financiers au titre de l'exercice semestriel 30 juin 2026, l'exemption temporaire obligatoire de non-comptabilisation d'impôts différés liés à Pilier 2 telle prévue par les amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

Le Groupe a procédé à l'analyse des textes et a effectué une évaluation préliminaire des impacts de l'application de ces règles pour toutes les entités du groupe sur la base des données des états financiers de l'exercice 2025.

Sur cette base, le Groupe estime ne pas être susceptible de supporter un impôt complémentaire au regard des règles Pilier 2.

Note 9 Résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions détenues par les sociétés consolidées.

Au 1^{er} semestre 2026, en moyenne, Fnac Darty a détenu 521 668 actions d'auto-contrôle, dont :

- Une moyenne de 37 312 détenues dans le cadre du contrat de liquidité. Ce contrat conclu avec BNP Paribas est destiné à favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation du titre du Groupe ;
- Une moyenne de 484 356 détenues dans le cadre de programmes de rachat d'actions et destiné à être attribuées aux collaborateurs et affectées à des plans déterminés.

Au 30 juin 2026, le Groupe détient 312 346 actions d'auto-contrôle, dont 36 689 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité et 275 657 actions détenues dans le cadre de programmes de rachat d'actions et destiné à être attribuées aux collaborateurs et affectées à des plans déterminés. Le contrat de liquidité et le programme de rachat ont été suspendu à compter du lancement de la période d'offre publique initiée par EP Group, et sont restés en pause sur l'ensemble du premier semestre 2026 dans le respect des dispositions réglementaires applicables

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le nombre moyen pondéré d'actions défini ci-avant, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentiellement dilutives. Les actions potentiellement dilutives correspondent aux actions accordées au personnel dans le cadre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, ainsi qu'aux 564 098 obligations convertibles résiduelles créées dans le cadre de l'émission de l'OCEANE au mois de mars 2021. La conversion de l'OCEANE émise par Fnac Darty se traduira par la remise d'un nombre fixe d'actions contre un montant fixe de trésorerie et les termes et conditions prévoient une « full dividend protection » avec pour conséquence un ajustement de la parité dès qu'un dividende est mis en paiement. En conséquence de la distribution aux actionnaires de Fnac Darty d'un dividende de 1,00 euro par action mis en paiement le 5 juin 2026, le taux de conversion/d'échange a été porté de 1,167 action Fnac Darty par OCEANE à 1,201 action Fnac Darty par OCEANE, à compter du 5 juin 2026, soit 677 482 actions.

Au 30 juin 2026, les instruments susceptibles d'avoir un effet dilutif représentent 1 514 349 actions potentielles. Toutefois, le résultat net de base par action étant négatif à cette date, ces instruments sont considérés comme anti-dilutifs conformément à IAS 33 et ne sont pas retenus dans le calcul du résultat dilué par action.

Le nombre d'actions qui pourraient devenir potentiellement dilutives sur un exercice ultérieur s'élève à 253 359 actions.

Résultats de base par action aux 30 juin 2026 et 2025

30 juin 2026

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(102,6)	(82,2)	(20,4)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	29 682 146	29 682 146	29 682 146
Nombre moyen pondéré d'actions auto détenues	(521 668)	(521 668)	(521 668)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 160 478	29 160 478	29 160 478
Résultat de base par action (en euros)	(3,52)	(2,82)	(0,7)

30 juin 2025 retraité*

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(86,2)	(66,3)	(19,9)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	29 679 545	29 679 545	29 679 545
Nombre moyen pondéré d'actions auto détenues	(597 733)	(597 733)	(597 733)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 081 812	29 081 812	29 081 812
Résultat de base par action (en euros)	(2,96)	(2,28)	(0,7)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Résultats dilués de base par action aux 30 juin 2026 et 2025

30 juin 2026

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(102,6)	(82,2)	(20,4)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 160 478	29 160 478	29 160 478
Instruments convertibles et échangeables	677 482	677 482	677 482
Actions ordinaires dilutives	836 867	836 867	836 867
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	30 674 827	30 674 827	30 674 827
Résultat dilué par action (en euros)	(3,52)	(2,82)	(0,7)

30 juin 2025 retraité*

(en millions d'euros)	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(86,2)	(66,3)	(19,9)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 081 812	29 081 812	29 081 812
Instruments convertibles et échangeables	658 302	658 302	658 302
Actions ordinaires dilutives	642 828	642 828	642 828
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	30 382 942	30 382 942	30 382 942
Résultat dilué par action (en euros)	(2,96)	(2,28)	(0,7)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Note 10 Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont principalement composés :

- Des profits et des pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger ;
- Des éléments relatifs à l'évaluation des obligations au titre des avantages du personnel : réévaluation du passif net au titre des régimes à prestation définies ;
- De la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Les taux d'actualisation retenus par le Groupe pour le calcul de cet impact sont les suivants :

	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Taux d'actualisation		
- Belgique	3,60 %	3,60 %
- France	4,00 %	3,90 %
- Italie	3,50 %	3,37 %
- Royaume-Uni	6,00 %	5,50 %
- Suisse	1,20 %	1,20 %

Les montants de ces éléments, avant et après effets d'impôt liés, ainsi que les ajustements de reclassement en résultat, sont les suivants :

30 juin 2026

(en millions d'euros)	Net
Écart de conversion	-
Juste valeur des instruments de couverture	1,2
Éléments recyclables en résultat	1,2
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	2,9
Éléments non recyclables en résultat	2,9
Autres éléments du résultat global, après impôts au 30 juin 2026	4,1

30 juin 2025

(en millions d'euros)	Net
Écart de conversion	1,3
Juste valeur des instruments de couverture	(0,6)
Éléments recyclables en résultat	0,7
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	2,4
Éléments non recyclables en résultat	2,4
Autres éléments du résultat global, après impôts au 30 juin 2025	3,1

Note 11 Capitaux engagés

À la fin du 1^{er} semestre, le bilan consolidé du Groupe est habituellement affecté par le caractère saisonnier des activités de Fnac Darty :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Goodwill	1 794,0	1 794,0
Autres actifs et (passifs) non courants	2 421,5	2 514,3
Actifs et (passifs) courants	(347,8)	(1 112,6)
Provisions	(247,1)	(246,3)
Capitaux engagés	3 620,6	2 949,4
Actifs nets destinés à la vente	58,1	48,9
Capitaux propres part du Groupe	1 325,8	1 449,1
Capitaux propres part des minoritaires	120,1	126,8
Endettement financier net en fin de période	737,0	(145,8)
Dettes locatives	1 495,8	1 568,2

Au 30 juin 2026, les capitaux engagés ont augmenté de 671,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2025. Cette hausse est liée principalement à la diminution des passifs courants nets, conséquence du caractère saisonnier des activités du Groupe.

Note 12 Goodwill et marques

Au 30 juin 2026, les Goodwill et marques du Groupe s'élèvent respectivement à 1 794,0 millions d'euros et 430,7 millions d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2025.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Goodwill	1 794,0	1 794,0
Marques	430,7	430,9

Au 30 juin 2026, le Groupe a procédé à une revue des événements et circonstances susceptibles de constituer un indice de perte de valeur des goodwill et des marques à durée de vie indéfinie, conformément aux dispositions d'IAS 36. Cette revue n'a fait ressortir aucun indice, qu'il soit interne, lié à la performance opérationnelle des activités, ou externe, notamment en lien avec l'évolution du coût moyen pondéré du capital (WACC), du niveau d'inflation ou de l'environnement macroéconomique. En conséquence, les hypothèses retenues lors des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2025 demeurent appropriées et aucun test de dépréciation intermédiaire n'a été effectué au 30 juin 2026.

Note 13 Autres actifs non courants nets

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Immobilisations incorporelles nettes	757,4	752,8
Immobilisations corporelles nettes	500,3	515,2
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	1 370,8	1 444,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	54,6	53,5
Actifs financiers nets non courants	25,3	28,5
Impôts différés nets	(88,2)	(75,7)
Autres passifs non courants	(198,7)	(204,0)
Autres actifs non courants nets	2 421,5	2 514,3

Au 1^{er} semestre 2026, les autres actifs non courants nets des passifs ont diminué de 92,8 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles sont en augmentation de 4,6 millions d'euros.

Les immobilisations corporelles sont en diminution de 14,9 millions d'euros, sous l'effet des amortissements du 1^{er} semestre 2026 supérieurs aux investissements pratiqués au cours du 1^{er} semestre 2026.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont en diminution de 73,2 millions d'euros, consécutivement au remboursement des baux existants.

L'augmentation de 1,1 million d'euros des participations dans les sociétés mises en équivalence résulte principalement de la souscription à l'augmentation de capital de Weavenn pour 4,3 millions d'euros, compensée en partie par la distribution de dividendes de France Billet pour 3,3 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2026, les actifs financiers nets non courants diminuent de 3,2 millions d'euros, principalement dû à la diminution des dépôts de garantie.

Les impôts différés représentent au 30 juin 2026, un passif net de 88,2 millions d'euros et correspondent pour l'essentiel à l'impôt lié à la réévaluation des actifs et passifs de Darty et Unieuro, et notamment à la valorisation des marques Darty, Unieuro et Vanden Borre dans le bilan du Groupe, ainsi qu'à la réévaluation immobilière de Darty.

Les autres passifs non courants représentent principalement la part à plus d'un an des produits sur les extensions de garanties d'Unieuro et Darty.

Note 14 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par catégorie d'actif :

(en millions d'euros)	Magasins	Bureaux	Plateformes	Autres	Total
Valeur nette au 31 décembre 2025	1 148,6	49,5	178,8	66,9	1 444,0
Augmentations (entrées et revalorisation d'actifs)	67,9	0,2	1,1	19,6	88,8
Diminutions (amortissements, résiliations)	(131,1)	(6,4)	(14,6)	(14,3)	(166,4)
Autres variations	4,2	0,8	(1,4)	0,9	4,5
Valeur nette au 30 juin 2025	1 089,6	44,1	163,9	73,1	1 370,8

Les éléments relatifs aux dettes locatives sont présentés en Note 19 « Dettes locatives ».

Note 15 Actifs et passifs courants

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Stocks nets	1 619,0	1 617,0
Créances clients nettes	136,3	182,5
Dettes fournisseurs nettes	(1 725,7)	(2 380,6)
Créances et dettes d'impôts exigibles	46,8	18,2
Autres besoins en fonds de roulement	(424,2)	(549,7)
Actifs et passifs courants ⁽¹⁾	(347,8)	(1 112,6)

⁽¹⁾ hors provisions courantes, emprunts et dettes financières à court terme et trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 30 juin 2026, les actifs et passifs courants de Fnac Darty représentent une ressource de 347,8 millions d'euros en diminution de 764,8 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2025. Cette dégradation s'explique principalement par la dégradation des dettes fournisseurs nettes liée au caractère saisonnier de l'activité.

Note 16 Provisions

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Provisions pour retraite et avantages similaires	174,0	171,5
Provisions non courantes	43,2	43,7
Autres provisions	29,9	31,1
Provisions	247,1	246,3

	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Taux d'actualisation		
- Belgique	3,60 %	3,60 %
- France	4,00 %	3,90 %
- Italie	3,50 %	3,37 %
- Royaume-Uni	6,00 %	5,50 %
- Suisse	1,20 %	1,20 %

La hausse des taux d'intérêts, observée sur la zone Euro au cours du 1^{er} semestre 2026, s'est traduite par une augmentation des taux d'actualisation de référence que sont les taux des obligations d'entreprises de première catégorie. De même, le taux d'actualisation applicable au Royaume-Uni est en hausse.

Au 30 juin 2026, le fonds de pension Comet fait apparaître un excédent des actifs de couverture sur les engagements. En conséquence, un écrêtement du montant de l'engagement Comet a été enregistré dans les comptes intermédiaires.

Au second semestre 2025, Fnac Darty a finalisé un accord avec le Trustee du fonds de pension Comet au Royaume-Uni ainsi qu'avec Canada Life UK, pour assurer entièrement les passifs du régime au moyen d'un buy-in intégral d'un montant de 330 millions de livres sterling. Cette transaction permet de sécuriser durablement les droits de l'ensemble des bénéficiaires du régime, en transférant à un assureur de premier plan le risque financier associé aux obligations futures de paiement. Elle s'inscrit dans la stratégie globale de gestion et de réduction des risques du Groupe, en améliorant la prévisibilité des coûts à long terme et en renforçant la visibilité sur sa situation de liquidité. Le régime concerné fait partie des engagements sociaux historiques de Darty au Royaume-Uni, intégrés au périmètre du Groupe à la suite de l'acquisition de Darty en 2016. Conformément aux termes de l'accord conclu avec le Trustee, cette opération n'a pas d'impact significatif sur la trésorerie du Groupe. Les prestations servies aux bénéficiaires du régime demeurent inchangées.

Par rapport au 31 décembre 2025, l'augmentation de la provision pour retraite et avantages similaires est de 2,5 millions d'euros. Cette variation est liée, à hauteur de -1,4 millions d'euros à l'écart d'actualisation des engagements d'indemnités de départ à la retraite des salariés de la France (hors impôts différés) dont l'impact sur les capitaux propres est présenté au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global ». Le solde de +3,9 millions d'euros est lié aux coûts des services rendus net des réductions du 1^{er} semestre 2026.

Au 1^{er} semestre 2026, les provisions non courantes baissent de 0,5 million d'euros et incluent principalement des provisions pour risques opérationnels et fiscaux à plus d'un an.

Au 30 juin 2026, les autres provisions baissent de 1,2 million d'euro et incluent principalement des provisions pour risques opérationnels et fiscaux à moins d'un an.

Note 17 Capitaux propres

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Capitaux propres - part revenant au Groupe	1 325,8	1 449,1
Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	120,1	126,8
Capitaux propres	1 445,9	1 575,9

Au 30 juin 2026, les capitaux propres consolidés de Fnac Darty sont en diminution de 130,0 millions d'euros par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

En 2026, Fnac Darty a poursuivi sa politique de retour aux actionnaires. Un dividende ordinaire de 1,00 euro brut par action au titre de 2025, représentant un montant total de 29,4 millions d'euros, a été affecté au 1^{er} semestre 2026 et payé le 5 juin 2026.

La part des capitaux propres revenant au Groupe a diminué de 123,3 millions d'euros. Cette diminution nette est principalement liée au dividende détaché au 1^{er} semestre 2026 au titre de l'exercice 2025 pour un montant de 29,4 millions d'euros, ainsi qu'au résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2026 pour -102,6 millions d'euros et la variation des titres en auto-contrôle pour +7,5 millions d'euros.

La part des capitaux propres revenant aux intérêts non contrôlés est en diminution de 6,7 millions d'euros, s'établissant à 120,1 millions d'euros. Cette diminution résulte principalement de la part des intérêts non contrôlés dans le résultat net pour -2,3 millions d'euros, ainsi que des dividendes 2025 d'Unieuro versés à des minoritaires.

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Trésorerie	515,8	1 103,7
Équivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	515,8	1 103,7

Au 30 juin 2026, un montant de 2,0 millions d'euros est alloué dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de liquidité. Ce contrat est destiné à favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation de l'action Fnac Darty. Depuis l'annonce du projet d'Offre Publique d'achat d'EP group sur la totalité des actions de Fnac Darty, le 26 janvier 2026, ce contrat est suspendu.

Les parts de fonds monétaires agréés au titre du Règlement MMF présentés par le Groupe en tant qu'« équivalents de trésorerie » répondent aux critères repris dans la réponse de l'ANC du 8 Juillet 2026 à l'AMF concernant la qualification de ces instruments. En particulier, ces placements sont revus régulièrement conformément aux procédures du Groupe et dans le strict respect des critères de qualification définis par la norme IAS 7 et par la réponse de l'ANC. Au 30 juin 2026, ces analyses n'ont pas conduit à des changements de classification comptable préalablement retenue.

Note 19 Dettes financières

	Au 30 juin 2026	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au- delà	Au 31 décembre 2025
(en millions d'euros)								
Emprunts et dettes financières à long terme	883,3		16,7	566,7	-	-	300,0	928,6
Emprunt obligataire 2029	550,0		-	550,0	-	-	-	550,0
Emprunt obligataire 2032	300,0		-	-	-	-	300,0	300,0
Composante dette financière de l'OCEANE	-		-	-	-	-	-	45,2
Emprunt Banque Européenne d'Investissement	33,3		16,7	16,7	-	-	-	33,4
Emprunts et dettes financières à court terme	369,5	369,5						29,3
Titres de créances négociables	230,0	230,0						-
Composante dette financière de l'OCEANE	45,5	45,5						-
Emprunt Banque Européenne d'Investissement	16,7	16,7						16,7
Intérêts capitalisés des emprunts	12,3	12,3						12,6
Autres dettes financières	65,0	65,0						
Total endettement financier hors IFRS 16	1 252,8	369,5	16,7	566,7	0,0	-	300,0	957,9
%		29,5 %	1,3 %	45,2 %	0,0 %	0,0 %	23,9 %	
Dettes locatives IFRS 16	1 495,8	305,7	277,8	245,5	175,6	142,5	348,7	1 568,2
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	1 190,1		277,8	245,5	175,6	142,5	348,7	1 267,2
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	305,7	305,7						301,0
Total endettement financier avec IFRS 16	2 748,6	675,2	294,5	812,2	175,6	142,5	648,7	2 526,1

Au 30 juin 2026, les dettes financières brutes se composent principalement :

- de l'emprunt obligataire à échéance 2029 pour 550 millions d'euros ;
- de l'emprunt obligataire à échéance 2032 pour 300 millions d'euros ;
- de la composante dette des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant résiduel de 45,5 millions d'euros ;
- de titres de créances négociables pour 230 millions d'euros ;
- de lignes de crédits court terme de financement du besoin en fonds de roulements d'Unieuro pour 65 millions d'euros ;
- de l'emprunt auprès de la Banque européenne d'investissement d'un montant de 50,0 millions d'euros, dont 16,7 millions d'euros remboursés le 1^{er} juillet 2026.

En comparaison avec le 31 décembre 2025, l'endettement financier hors dettes locatives est en augmentation de 294,9 millions d'euros. L'augmentation nette de cet endettement financier est principalement liée à la souscription de titres de créances négociables pour 230 millions d'euros, et aux tirages des lignes de crédit pour 65 millions d'euros.

Le détail des dettes locatives est présenté en Note 20 « Dettes locatives ».

Note 20 Dettes locatives

Les dettes locatives s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2025	Nouveaux contrats et revalorisations	Dévalorisations	Remboursements	Variation de change	Reclassement	Autres variations	Au 30 juin 2026
Dettes locatives < 1 an	301,0	5,7	(1,5)	(150,9)	-	151,4	-	305,7
Dettes locatives > 1 an	1 267,2	80,7	(11,7)	-	0,1	(151,4)	5,2	1 190,1
Dettes locatives	1 568,2	86,4	(13,2)	(150,9)	0,1	-	5,2	1 495,8

L'échéancier de la dette locative est le suivant :

(en millions d'euros)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà de 5 ans	TOTAL
Au 30 juin 2026	305,7	277,8	245,5	175,6	142,5	348,7	1 495,8

Exemptions, allègements et autres informations relatives à la norme IFRS 16

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de la dette locative ni dans celle du droit d'utilisation. Les paiements correspondants sont comptabilisés en charges de la période et sont inclus dans les charges opérationnelles au compte de résultat.

Pour les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars américains), le Groupe a choisi de retenir l'exemption permise par la norme et de comptabiliser une charge de location. Cette charge est présentée dans les « Autres produits et charges opérationnels courants » du compte de résultat consolidé.

Conformément aux directives de la norme IFRS 16, le montant des droits au bail a été reclassé en droit d'utilisation.

Concernant les contrats de sous-location relatifs à des baux immobiliers, le Groupe comptabilise, conformément à la norme IFRS 16, une créance de sous-location principalement en contrepartie du droit d'utilisation, et pour la différence en capitaux propres.

Les exemptions, allègements et autres informations relatives à la norme IFRS 16 sont détaillés dans les tableaux suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Charges de loyers variables	4,6	2,3
Charges sur contrats de faible valeur	0,6	0,9
Charges sur contrats de courte durée	1,0	1,0
Produits de sous-location	1,8	1,8

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Engagement locatif sur contrats de courte durée	0,5	0,2
Droit au bail reclassé en droits d'utilisation	17,3	17,6

Note 21 Endettement financier net

L'endettement financier net de Fnac Darty s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(515,8)	(1 103,7)
Dettes financières brutes	1 252,8	957,9
Endettement financier net hors IFRS 16	737,0	(145,8)
Dettes locatives	1 495,8	1 568,2
Endettement financier net avec IFRS 16	2 232,8	1 422,4

Par rapport au 31 décembre 2025, l'endettement financier net hors dettes locatives liées à la norme IFRS 16 est en augmentation de 882,8 millions d'euros, et de 810,4 millions d'euros avec les dettes locatives. Au 1^{er} semestre 2026, l'augmentation de l'endettement financier est principalement liée aux flux nets de trésorerie issus des activités opérationnelles, directement liés à la saisonnalité habituelle du Groupe.

Note 22 Solvabilité

Les instruments de financement contractés par le Groupe comportent un covenant financier. Au 30 juin 2026, celui-ci est respecté.

La valeur cible du covenant à atteindre varie entre le test de juin et celui de décembre.

Note 23 Tableau des flux de trésorerie

Au 30 juin 2026, la trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 515,8 millions d'euros et correspond au montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie présenté ci-dessous :

	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
<i>(en millions d'euros)</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	515,8	1 103,7
Découverts bancaires	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	515,8	1 103,7

La variation de la trésorerie du Groupe est de -587,9 millions d'euros s'articule comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
<i>(en millions d'euros)</i>		
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(529,6)	(586,8)
Flux nets liés aux activités d'investissement	(81,7)	(78,9)
Flux nets liés aux activités de financement	52,2	104,7
Flux nets liés aux activités abandonnées	(29,2)	(143,8)
Incidence de variations des cours de change	0,4	(0,6)
Variation nette de la trésorerie	(587,9)	(705,4)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

23.1. Flux nets liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles résultent essentiellement des principales activités génératrices de trésorerie du Groupe et s'analysent comme suit :

	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
<i>(en millions d'euros)</i>		
Capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts	189,0	190,4
Variation du besoin en fonds de roulement	(729,2)	(763,0)
Impôts sur le résultat payés	10,6	(14,2)
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(529,6)	(586,8)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

La formation de la capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts est la suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Résultat net des activités poursuivies	(84,5)	(69,5)
Dotations et reprises sur actifs non courants et provisions pour risques et charges	238,6	236,6
Résultat de cession courant des actifs opérationnels	(0,3)	1,0
Résultat de cession non courant des actifs opérationnels	0,7	1,5
Résultat de cession non courant d'actifs financiers	-	1,0
Charges et produits d'impôts différés	12,4	11,5
Actualisation des provisions pour retraites & autres avantages similaires	4,3	3,6
Capacité d'auto-financement	171,2	185,7
Charges et produits d'intérêts financiers	58,4	50,4
Dividendes reçus	-	-
Charge nette d'impôt exigible	(40,6)	(45,7)
Capacité d'auto-financement avant impôts, dividendes et intérêts	189,0	190,4

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Créances clients débiteurs :

Les créances commerciales du Groupe Fnac Darty comprennent principalement les créances à recevoir des franchisés au titre des livraisons de marchandises et des redevances, ainsi que les clients professionnels (B2B). Les créances commerciales entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Elles sont initialement comptabilisées pour le montant initial de la facture puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. Note 2.11.1 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2025) et font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle de dépréciation simplifié fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 - Instruments financiers.

Le Groupe a recours à un prestataire d'affacturage (Société Générale Factoring SGF) auprès duquel il cède certaines de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Ce programme est déployé en France.

Le plafond d'encours du programme au 30 juin 2026 est de 70 millions d'euros et couvre les clients franchisés.

Les délais de paiements des clients franchisés sont en moyenne de 67,5 jours, ramenés à 4,5 jours via le financement de SGF.

Le contrat est sans recours, c'est-à-dire que les créances qui seraient impayées entre les mains du factor ne sont pas restituées au Groupe, la société d'affacturage conservant donc le risque d'insolvabilité du client dans la limite de la garantie accordée. Au 30 juin 2026, le montant financé s'élève à 45,1 millions d'euros, sur un montant total cédé de 56,4 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, le montant financé était de 64,2 millions d'euros sur un montant total cédé de 97,6 millions d'euros.

Les créances cédées et financées sont décomptabilisées du poste client, en contrepartie de la trésorerie reçue. Conformément à la norme IFRS 9 (cf. paragraphe « Décomptabilisation d'actifs financiers » en Note 2.11.1 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2025), les créances concernées sont décomptabilisées lorsque la propriété juridique des créances ainsi que les risques et avantages qui leur sont associés (principalement les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement, de change le cas échéant) sont substantiellement transférés à un tiers.

Au 30 juin 2026, ce contrat d'affacturage, qui permet de transférer à la société d'affacturage la propriété juridique des créances ainsi qu'une part substantielle des risques et avantages liés à la détention de ces créances, a permis au Groupe de décomptabiliser les créances concernées pour un montant de 56,4 millions d'euros (contre 97,6 millions d'euros à fin décembre 2025). Le seul risque non transféré se limite au risque de dilution (lié à toute réduction ou annulation, en tout ou en partie, de la valeur nominale de la créance cédée à la suite à l'émission d'avoir opérationnels : quantité/qualité et/ou reversement de gains arrières/remises sur vente), que le Groupe a jugé être suffisamment faible (notamment au regard de l'historique passé) pour ne pas remettre en question le caractère substantiel du transfert des risques et avantages. Ce jugement sera révisé lors des exercices ultérieurs au regard de l'évolution du niveau du risque de dilution. Au 30 juin 2026, les créances cédées et non financées représentent un montant de 11,3 millions d'euros (contre 33,4 millions d'euros à fin décembre 2025), et sont reclassées du poste client vers les autres créances d'exploitation. L'exposition du Groupe au risque de liquidité est présentée en Note 24 « Evolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels ».

Autres dettes et créances d'exploitation :

Le poste « Autres dettes et créances d'exploitation » inclut les activités d'adhésion, d'extension de garantie, de billetterie et de coffrets cadeaux destinés à la clientèle.

Dettes fournisseurs créditeurs :

Les dettes fournisseurs entrent dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût amorti, telle que définie par la norme IFRS 9 – Instruments financiers. Ces passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur valeur nominale nette des coûts de transaction encourus dans la mesure où elle constitue une estimation raisonnable de leur valeur de marché étant donné leur caractère court terme puis évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. Note 2.11.2 du chapitre 4 du document d'enregistrement universel 2025).

Les dettes fournisseurs créditeurs comprennent principalement les dettes contractées vis-à-vis des fournisseurs du Groupe. Elles comprennent, le cas échéant, celles que les fournisseurs du Groupe ont cédées auprès d'un établissement financier dans le cadre d'un programme d'affacturage inversé (« reverse factoring »). Ces programmes permettent aux fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués grâce à la mise en place de programme d'affacturage inversé leur permettant de céder leurs créances auprès de ces établissements financiers. La politique comptable relative à ces opérations est fonction de la modification ou non des caractéristiques des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, valeur faciale), elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Le Groupe a conclu des accords d'affacturage inversé (« reverse factoring ») avec des institutions financières afin de permettre à certains fournisseurs de recevoir par anticipation le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués.

Au 1^{er} semestre 2026, le Groupe était engagé dans quatre programmes d'affacturage inversé avec des fournisseurs importants pour le Groupe.

Ces programmes sont les suivants :

- un programme concernant un fournisseur de produits techniques, en partenariat avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ce programme est d'une durée d'un an renouvelable et couvre la France et le Portugal. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 100 millions d'euros de février à octobre de chaque année puis de 180 millions d'euros de novembre à janvier. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2026 est de 46,6 millions d'euros (contre 159,8 millions d'euros au 31 décembre 2025) ;
- un programme concernant divers fournisseurs d'électroménager, en partenariat avec la BNP Dublin Branch. D'une durée d'un an renouvelable, il couvre la zone géographique France. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 140 millions d'euros. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2026 est de 13,0 millions d'euros (contre 15,6 millions d'euros au 31 décembre 2025) ;
- un programme concernant divers fournisseurs, en partenariat avec la Caixabank. D'une durée d'un an renouvelable, il couvre la zone géographique Espagne. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 10 millions d'euros. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2026 est de 5,3 millions d'euros (contre 9 millions d'euros au 31 décembre 2025) ;
- un programme concernant divers fournisseurs, en partenariat avec la banque BBVA. D'une durée d'un an renouvelable, il couvre la zone géographique Espagne. Les délais habituels de paiement sont de 60 jours. Par comparaison les plages des dates d'échéance de paiement pour les passifs financiers et pour les dettes fournisseurs comparables qui ne font pas partie d'un accord de financement vont de 45 à 60 jours. Le plafond d'encours autorisé du programme d'affacturage inversé est de 8 millions d'euros. Le montant de l'utilisation du programme au 30 juin 2026 est de 3,4 millions d'euros (contre 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Pour les quatre programmes, l'analyse menée dans le cadre des normes IFRS a conduit à considérer que la modification apportée aux dettes fournisseurs est non substantielle et que les caractéristiques des quatre programmes restent similaires à celles d'une dette fournisseur avec le maintien des conditions de paiement dans le respect de la loi de modernisation de l'économie. Ainsi, dans le cas des quatre programmes d'affacturage inversé du Groupe le maintien de la dette en dette fournisseurs a été conservé.

Au 30 juin 2026, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 68,3 millions d'euros ayant fait l'objet d'un programme d'affacturage inversé, dont 59,9 millions d'euros pour lesquels les fournisseurs ont déjà reçu le paiement du factor.

Au 31 décembre 2025, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 192,2 millions d'euros ayant fait l'objet d'un programme d'affacturage inversé, dont 179,6 millions d'euros pour lesquels les fournisseurs ont déjà reçu le paiement du factor.

Les flux relatifs à ces dettes sont inclus dans la variation du besoin en fonds de roulement du tableau des flux de trésorerie.

23.2. Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Groupe comprennent les acquisitions et les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (investissements opérationnels nets), ainsi que les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise ou cédée, les acquisitions et cessions d'autres actifs financiers.

Les investissements opérationnels et financiers réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2026 représentent une dépense nette de 81,7 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2025, ils représentaient une dépense nette de 78,9 millions d'euros.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Investissements opérationnels nets	(83,5)	(86,3)
Investissements financiers nets	1,8	7,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(81,7)	(78,9)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Les flux de trésorerie liés aux investissements opérationnels nets du Groupe au 1^{er} semestre 2026 sont une dépense nette de 83,5 millions d'euros, soit une variation de +2,8 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025. Ils sont principalement composés :

- De décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles dans le cadre d'ouverture de nouveaux points de vente, de rénovation des points de vente existants, de développement des capacités logistiques de stockage et de livraison, de poursuite de la mise en œuvre de convergence des systèmes informatiques du Groupe et de développement des sites Internet. Au 1^{er} semestre 2026 les décaissements liés à ces acquisitions sont de 75,6 millions d'euros contre 81,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025 ;
- De variation de dettes sur immobilisations pour -9,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2026 et -5,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025 ;
- D'encaissements liés à des cessions d'immobilisations corporelles (immobilier points de vente et locaux logistiques), dans le cadre de la restructuration du parc immobilier du Groupe. Au 1^{er} semestre 2026, les cessions d'immobilisations sont un encaissement de 1,9 million d'euros, en hausse de 0,8 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(75,6)	(81,8)
Variation des dettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(9,8)	(5,6)
Total des acquisitions d'immobilisations	(85,4)	(87,4)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1,9	1,1
Total des acquisitions et cessions d'immobilisations	(83,5)	(86,3)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Les investissements financiers nets du Groupe représentent un encaissement de 1,8 million d'euros au premier semestre 2026, contre un encaissement de 7,4 millions d'euros au premier semestre 2025.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée	-	7,6
Acquisitions d'autres actifs financiers	(1,5)	(0,2)
Intérêts et dividendes reçus	3,3	-
Investissement financiers (nets)	1,8	7,4

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Au 1^{er} semestre 2025, les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise et cédée pour un encaissement net de 7,6 millions d'euros correspondaient principalement à la finalisation de l'offre publique d'achat mixte volontaire portant sur l'ensemble des actions d'Unieuro, dont le règlement-livraison est intervenu le 8 janvier 2025.

Au 1^{er} semestre 2026, les acquisitions d'autres actifs financiers pour -1,5 million d'euros correspondent principalement à la participation du Groupe dans l'augmentation de capital de Weavenn pour 4,3 millions d'euros, et aux appels de fonds dans la société d'investissement Raise pour 0,4 million d'euros, compensés partiellement par des mouvements financiers des dépôts de garantie pour 3,4 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2025, les acquisitions d'autres actifs financiers pour -0,2 million d'euros correspondaient aux mouvements financiers des dépôts de garantie.

Au 1^{er} semestre 2026, les intérêts et dividendes reçus pour 3,3 millions d'euros correspondent aux dividendes versés par France Billet au Groupe.

23.3. Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement sont les activités qui ont pour conséquence des changements dans l'importance et la composition des apports en capital et des emprunts de l'entité.

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Acquisitions ou cessions d'actions d'auto-contrôle	0,1	(1,5)
Dividendes versés aux actionnaires	(34,3)	-
Émission d'emprunts	-	300,0
Remboursement d'emprunts	-	(157,1)
Remboursements des dettes locatives	(150,9)	(142,8)
Intérêts payés sur dettes locatives	(28,1)	(29,7)
Augmentation des autres dettes financières	294,5	158,2
Intérêts versés et assimilés	(28,9)	(22,1)
Financement du fonds de pension Comet	(0,2)	(0,3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	52,2	104,7

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Au 1^{er} semestre 2026, les décaissements nets pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle de 0,1 million d'euros correspondent aux flux financiers liés à l'acquisition d'actions Fnac Darty, incluant les transactions réalisées dans le cadre du contrat de liquidité. Depuis l'annonce du projet d'Offre Publique d'achat d'EP group sur la totalité des actions de Fnac Darty, le 26 janvier 2026, ce contrat est suspendu.

Au 1^{er} semestre 2025, les décaissements nets pour acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle de 1,5 million d'euros correspondaient aux flux financiers liés à l'acquisition d'actions Fnac Darty, incluant les transactions réalisées dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions annoncé le 11 juin 2025.

Au 30 juin 2026, le Groupe détient 312 346 actions d'auto-contrôle contre 347 995 actions d'auto-contrôle au 30 juin 2025.

Les dividendes versés aux actionnaires au 1^{er} semestre 2026 pour 34,3 millions d'euros correspondent aux dividendes versés par la holding aux actionnaires du Groupe pour 29,4 millions d'euros, ainsi qu'à la part hors Groupe des dividendes versés par Unieuro aux actionnaires minoritaires (Ruby) pour 4,9 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2025, les émissions d'emprunt étaient de 300 millions d'euros. Le 25 mars 2025, Fnac Darty a émis avec succès un emprunt obligataire d'un montant total de 300 millions d'euros à échéance avril 2032 portant un taux d'intérêt annuel fixe de 4,75 % et émises à 100 % de leur valeur nominale. La date de règlement-livraison des Nouvelles Obligations a été réalisé le 2 avril 2025.

Au 1^{er} semestre 2025, les remboursements d'emprunt de 157,1 millions d'euros correspondaient principalement au rachat des obligations convertibles pour 147,1 millions d'euros. Le 31 mars 2025, Fnac Darty a utilisé le produit brut de l'Offre d'Emission des Nouvelles Obligations pour racheter 77,15 % de ses obligations convertibles (OCEANE), soit 1 904 123 titres représentant un paiement de 147,1 millions d'euros.

Aux 1^{ers} semestres 2026 et 2025, les remboursements des dettes locatives et les intérêts payés sur dettes locatives correspondent aux paiements des loyers qui sont dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Au 1^{er} semestre 2026, l'augmentation des autres dettes financières d'un montant de 294,5 millions d'euros correspond principalement à la souscription de titres de créances négociables à court terme pour 230,0 millions d'euros, ainsi qu'au

tirage par Unieuro de lignes de crédit court terme de financement de besoin de fonds de roulement pour 65,0 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2025, l'augmentation des autres dettes financières d'un montant de 158,2 millions d'euros correspondait à la souscription de titres de créances négociables à court terme pour 100,0 millions d'euros, ainsi qu'à la capitalisation d'intérêts sur emprunts à hauteur de 3,2 millions d'euros, et au tirage par Unieuro de lignes de crédit court terme de financement de besoin de fonds de roulement.

Aux 1^{ers} semestres 2026 et 2025, les décaissements d'intérêts versés et assimilés intègrent principalement le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non-utilisation des lignes de crédit.

Aux 1^{ers} semestres 2026 et 2025, le financement du fonds de pension Comet inclut les frais de gestion du fonds de pension britannique Comet portant les engagements de retraite pour les anciens salariés de Comet au Royaume-Uni.

23.4. Résultat des activités non poursuivies et flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées

Une activité abandonnée, cédée ou en vue d'être cédée est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

Dans le cadre de la revue de son portefeuille d'activités, le Groupe a annoncé le 26 janvier 2026 le lancement d'un processus actif de recherche d'un partenaire en vue de la cession de son enseigne Nature & Découvertes. Cette décision fait suite aux difficultés rencontrées par l'enseigne depuis plusieurs trimestres, malgré les actions engagées pour redynamiser son activité. Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », Nature & Découvertes a été reclassée en actifs destinés à être cédés dans les états financiers consolidés. En conséquence, la contribution de l'enseigne est présentée sur une ligne distincte du compte de résultat au titre des activités abandonnées et les périodes comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières. Au 30 juin 2026, le processus de recherche d'un acquéreur était en cours et aucune cession n'avait été finalisée.

Aux 1^{ers} semestres 2026 et 2025, le résultat net des activités abandonnées correspond principalement au résultat de Nature & découvertes :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Produits des activités ordinaires	56,5	56,6
Coût des ventes	(25,1)	(25,1)
Marge brute	31,4	31,5
Charges de personnel	(22,9)	(22,7)
Autres produits et charges opérationnels courants	(26,7)	(26,7)
Résultat opérationnel courant	(18,2)	(17,8)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(0,9)	(0,5)
Résultat opérationnel	(19,1)	(18,3)
Charges financières (nettes)	(1,3)	(1,5)
Résultat avant impôt	(20,3)	(19,8)
Impôt sur le résultat	(0,0)	(0,1)
Résultat net des activités abandonnées	(20,4)	(19,9)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Les flux financiers liés aux activités abandonnées :

(en millions d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025 retraité*
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(17,9)	(19,3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1,5)	(0,9)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(12,2)	(12,1)
Incidence des variations des cours de change	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées	(31,6)	(32,3)
Reclassement de la trésorerie des activités abandonnées en actif en vue de la vente	2,4	(111,5)
Flux nets liés aux activités abandonnées	(29,2)	(143,8)

*Retraité du reclassement de Nature et Découvertes en activité abandonnée.

Au 1^{er} semestre 2026, les flux nets liés aux activités abandonnées de -29,2 millions d'euros correspondent au reclassement de Nature et découvertes en activité abandonnée à compter du 1^{er} janvier 2025.

Au premier semestre 2025, les flux nets liés aux activités abandonnées, qui s'élevaient à -143,8 millions d'euros, correspondaient, d'une part, au reclassement de Nature & Découvertes en activité abandonnée à compter du 1^{er} janvier 2025, pour un montant de -34,8 millions d'euros, et, d'autre part, au paiement de l'amende de 109,0 millions d'euros mise à la charge de Fnac Darty dans le cadre de la procédure l'opposant à l'Autorité de la concurrence. Cette amende se rapporte à un litige dont les faits sont antérieurs à l'acquisition de Darty par le Groupe.

Les actifs nets destinés à la vente représentent les actifs et les passifs de Nature & Découvertes :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
ACTIFS NETS DESTINÉS À LA VENTE	58,1	48,9
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	167,3	173,2
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles	46,1	46,4
Immobilisations corporelles	8,8	9,7
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	62,0	68,4
Immobilisations financières	4,7	4,8
Stocks	35,9	35,8
Autres actifs courants	7,5	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3	4,4
DETTES ASSOCIÉES À DES ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	109,2	124,3
Dette de loyer	64,5	70,9
Provisions pour retraites et autres avantages similaires	1,5	1,5
Autres passifs	43,2	51,9

Note 24 Évolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels

Les passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels au 31 décembre 2025, sont décrits dans le chapitre 4, Note 32 du document d'enregistrement universel 2025.

Par rapport à 2025, il n'y a pas d'évolution significative des engagements donnés ou reçus, en matière d'obligations contractuelles, de nantissements et de sûretés réelles.

Procès, litiges et principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cours normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou douanières. Les charges pouvant en découler, estimées probables par elles et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

Griefs sur le Format Fnac Connect

Fnac Darty a lancé en 2016 un format en franchise dénommé Fnac Connect, dédié à la vente de téléphonie et de produits nomades dans des magasins de surfaces réduites. Depuis 2019 et la crise Covid, des franchisés ont émis des griefs sur ce format.

Le Groupe a cherché, avec les cinq groupements franchisés ayant ouvert les quinze magasins existants, des solutions amiables de sortie ou d'aménagement du concept Fnac Connect. Dans cet objectif des négociations ont été engagées avec ces différents partenaires. Un accord a été trouvé avec quatre groupements franchisés. Un contentieux est toujours en cours avec un groupement franchisé.

Contrôle fiscal Covercare

La société Covercare fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur des activités initiées antérieurement à son acquisition par le groupe Unieuro en 2023. Dans ce cadre, l'administration fiscale italienne soutient que des produits électroniques auraient été vendus par Covercare à des sociétés présumées impliquées dans un mécanisme de fraude à la taxe sur la valeur ajoutée intracommunautaire (dite « fraude carrousel ») au titre de la période 2019 à 2023.

À date, aucune notification formelle de rectification n'a été reçue par le Groupe et la provision comptabilisée en 2025, conformément aux dispositions d'IFRIC 23 relatives aux incertitudes sur les traitements fiscaux, n'a pas varié sur le 1^{er} semestre 2026. L'issue définitive du contrôle fiscal demeure incertaine et pourrait différer des estimations retenues.

Le Groupe estime qu'il n'existe, à sa connaissance, aucun litige (y compris toute procédure dont le Groupe aurait connaissance, qui serait en cours ou dont il serait menacé) comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice. Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle de la Société ou du Groupe. Le Groupe n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

Note 25 Parties liées

Au 30 juin 2026, la société Vesa Equity Investments détient directement 28,45 % du capital et 28,76 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et la société VESA Equity Investments n'est à mentionner. Vesa Equity n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 30 juin 2026, le groupe Ceconomy Retail International détient 21,90 % du capital et 22,14 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Au cours de l'exercice, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'est à mentionner. Ceconomy n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 30 juin 2026, la société Glas SAS, détient 10,20 % du capital et 10,30 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty et n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi, la société Glas SAS n'est pas une partie liée.

Au 31 décembre 2025, la société Vesa Equity Investments détenait directement 28,45 % du capital et 29,02 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et la société VESA Equity Investments n'était à mentionner. Vesa Equity n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 31 décembre 2025, le groupe Ceconomy Retail International détenait 21,90 % du capital et 22,34 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty. Au cours de l'exercice 2025, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'était à mentionner. Ceconomy n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty.

Au 31 décembre 2025, la société Glas SAS, détenait 10,20 % du capital et 10,40 % des droits de vote exerçables de Fnac Darty et n'avait pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi, la société Glas SAS n'était pas une partie liée.

Note 26 Événements postérieurs à la clôture

Aucun fait postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le patrimoine ou les résultats de la société n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté du présent rapport financier semestriel.

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE



KPMG SA
2 Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Fnac Darty S.A.

9, rue des Bateaux-Lavois - 94200 Ivry-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux Actionnaires de la société Fnac Darty S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société Fnac Darty S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



KPMG SA
2 Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex



Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense, le 22 juillet 2026

KPMG S.A.

Caroline Bruno-Diaz

Associée

Paris La Défense, le 22 juillet 2026

Deloitte & Associés

Stéphane Rimbeuf

Associé

4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2026

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 22 juillet 2026

Enrique Martinez

Directeur Général



FNAC DARTY

Flavia

9, rue des Bateaux-Lavours
94200 Ivry-sur-Seine

 www.fnacdarty.com

Fnac Darty
Société anonyme au capital de 29 682 146 €
RCS Créteil 055 800 296